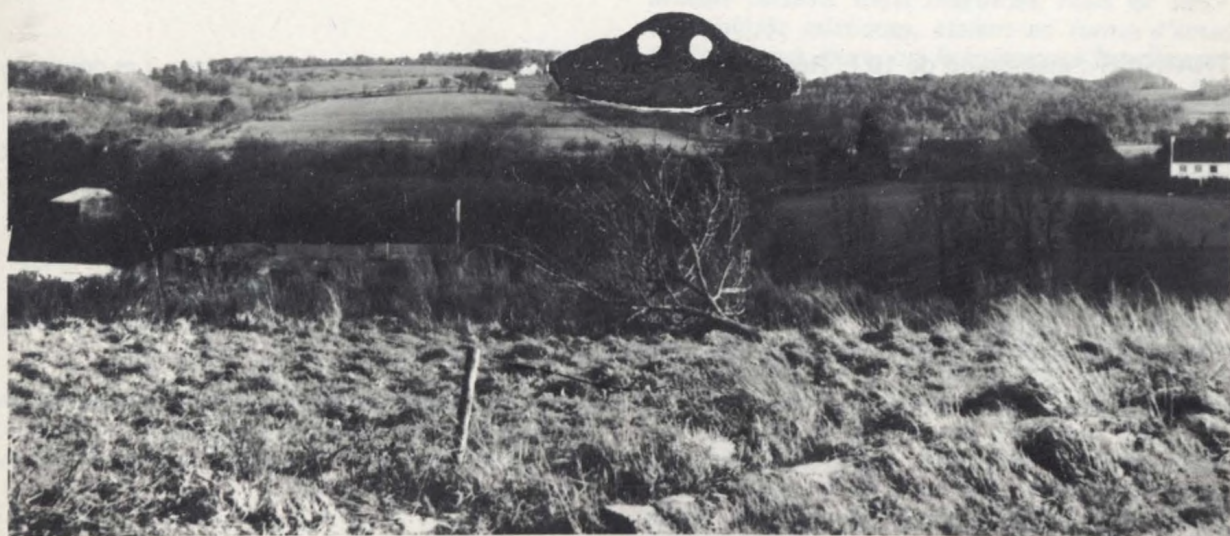


NOVEMBRE
1977
N° 169

LUMIERES DANS LA NUIT

20° ANNÉE
LE N° 5,50F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



LA RECHERCHE D'ARCHIVES
(page 12)

CHILI :
L'ENLEVEMENT DU CAPORAL (page 15)

CI-DESSUS
LOCMINE Morbihan
le 19.10.1976 (page 22)

NOS ENQUETES (p. 15 à 31)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : «Coïncidence . . . coïncidence»
PAGE 9 : Il reste un doute
PAGE 11 : Du hasard et de son bon usage
PAGE 12 : La Recherche d'Archives
PAGE 15 : L'histoire de la patrouille Chilienne et son Caporal
PAGE 19 : Seconde observation d'un OVNI à ELMWOOD (U.S.A.)
PAGE 21 : Dans le Var
PAGE 22 : Dans le Morbihan, près de Locminé
PAGE 25 : Un OVNI à Marle sur Serre (Aisne)
En Moselle
PAGE 27 : Dans le Nord
PAGE 28 : Observation à basse altitude à Aulnoye - Aymeries
(Nord)
Nouvelles du monde
PAGE 30 : Courrier Résuto - Ovni photographié près de Briançon
(Htes Alpes)
PAGE 32 : Un congrès en Italie
PAGE 33 : Courrier
PAGE 34 : L'ouvrage de Pierre VIEROUDY
Nouvelles récentes

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 50 F. — de soutien à partir de 60 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLEE
par le Groupement «LUMIERES DANS LA NUIT»
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

30 F. Franco.

Veuillez adresser vos commandes aux Editions
ALBATROS, 14, rue de l'Armorique 75015 Paris
(joindre un chèque postal ou bancaire)

Coïncidence... Coïncidence...

...Et s'il n'y avait pas de coïncidence ?

Ch. FORT

par **Dominique CAUDRON**

Comparaison de phénomènes étranges et identiques survenus à des époques et en des lieux différents.

1er exemple :

Sous le roi Etienne *, dit Leloyer ** en temps de moisson, sortirent en Angleterre deux jeunes enfants de couleur verte, ou plutôt deux satyres, male et femelle

qui, après avoir appris le langage du pays, se

dirent être d'une terre d'antipode où le soleil ne luisait, et ne voyait que par une lumière sombre qui précédait le soleil d'orient ou suivait celui d'occident.

Au surplus, étaient chrétiens et avaient des églises (Collin de Plancy, Dictionnaire infernal, édition Marabout 1973 reprenant l'édition 1818, article satyre)

Un après midi d'Août 1887, près du village de Banjos en Espagne, des paysans travaillent dans un champ, lorsqu'ils voient sortir d'une cave deux enfants, un garçon et une fille dont les vêtements sont faits d'un tissu qu'ils ne connaissent pas et dont la peau est du même vert que les feuilles des arbres. . . Les enfants s'expriment dans une langue tout à fait inconnue. Des spécialistes venus de Barcelone essaient en vain d'identifier cette langue et d'analyser le tissu des vêtements. Parmi eux, un prêtre versé dans les langues étrangères, n'arrive pas non plus à identifier celle que parlent les enfants.

Ces enfants furent remis au juge de paix local, Ricardo da Calno. Il essaya d'oter la couleur verte, mais ce n'était pas un maquillage, c'était la vraie pigmentation de la peau. On nota que les visages des enfants avaient certains traits négroïdes, mais les yeux de type plutôt asiatiques, étaient en forme d'amande. Pendant cinq jours, on leur proposa les aliments les plus divers, qu'ils refusèrent sans exceptions. Finalement on leur amena des haricots fraîchement cueillis qu'ils acceptèrent de manger. Le garçon trop affaibli, mourut. Par contre, la jeune fille survécut. La couleur verte de sa peau s'effaça peu à peu lui donnant un teint normal pour un être de race blanche. Elle apprit un peu l'espagnol et travailla comme bonne dans la maison du juge.

Lorsqu'on l'interrogea, ses déclarations ne firent que compliquer le mystère. Elle décrit le pays d'où elle venait : Un pays sans soleil où régnait un crépuscule permanent. Ce pays était séparé par une large rivière d'un pays lumineux qu'éclairait le soleil. Il y avait eu brusquement un tourbillon accompagné d'un bruit terrible qui avait enlevé les deux enfants et les avait déposés dans la cave. La jeune fille survécut cinq ans puis mourut.

(Jacques Bergier, les extraterrestres dans l'histoire édition, «j'ai lu» 1970, page 156)

* Il a régné de 1135 à 1154.

** Pierre Leloyer, sieur de la Brosse, a publié : livre des spectres ou apparitions ou visions d'esprits, anges

et démons se montrant sensiblement aux hommes, 1586, et : Discours et histoire des spectres, visions . . . 1605, réédition 1608.

2me exemple :

Cela se produisit au siècle dernier, dans la nuit de Noël de 1890. à South Bend (Indiana, USA). Cette nuit là, dans la ferme de M. Tom Lerch, la famille Lerch se préparait à réveiller. Une ambiance joyeuse régnait dans la ferme où la famille avait invité une vingtaine d'amis. Les Lerch avaient deux fils : Jim, âgé de 23 ans et Olivier, âgé de 20 ans. Ce dernier était particulièrement joyeux car sa fiancée, Miss Lillian Hirsch, fille d'un magistrat de Chicago, se trouvait près de lui. Le révérend Samuel Malleliou, ministre du culte méthodiste, figurait parmi les invités. Ceux ci, tandis que l'on préparait le repas de minuit, s'étaient réunis autour du piano pour chanter des hymnes de Noël.

Vers 22 heures, la mère d'Olivier qui s'affairait à la cuisine, demanda à son fils cadet d'aller lui chercher de l'eau au puits qui se trouvait dans la cour de la ferme. Souriant, Olivier s'excusa auprès de sa fiancée et, passant son manteau et ses gants — la nuit était très froide car il avait neigé toute la journée — il prit ensuite deux seaux et sortit.

On ne devait plus le revoir.

Quelques minutes plus tard, un cri horrible retentit au dehors, un cri terrifiant qui parvint jusqu'aux invités chantant autour du piano. Les chants s'arrêtèrent. Durant une seconde tous furent frappés d'étonnement et de crainte. Puis, alarmés, ils sortirent précipitamment sur le pas de la porte. Les cris leur parvenaient plus distinctement :

— Au secours ! Au secours ! On m'enlève. La cour de la ferme était vide. La famille Lerch et ses amis, bouleversés, constatèrent avec stupeur que ces appels désespérés retentissaient dans l'air, au dessus de leurs têtes

— Aidez-moi ! Au secours !

Les cris, pendant cinq minutes encore, se firent entendre, tantôt forts tantôt faibles, mais rien d'insolite ne fut aperçu dans le ciel !

Affolés les Lerch et leurs amis se munirent de lanternes et parcoururent les abords de l'habitation, tandis que les fermiers du voisinage étaient alertés. En moins d'une heure, tous les voisins des Lerch se dispersaient pour fouiller méticuleusement la région . . .

Quoique les traces d'Olivier se fussent arrêtées à mi chemin du puits, traces parfaitement visibles dans la neige.

Huit ou neuf voisins des Lerch, dès le début du drame déclarèrent avoir été étonnés et effrayés par ces appels au secours venant du ciel. Près du puits l'on découvrit un seau qu'était devenu le second ? On ne le sut jamais. On ne découvrit pas davantage le corps du jeune homme dans le puits. Le lendemain, les recherches reprirent sur une plus vaste échelle, mais en vain. Olivier Lerch ne fut jamais retrouvé. « Quelque chose » l'avait enlevé, soulevé de terre et emporté dans les airs. Nulle trace de lutte, nul indice quelconque ne put être mis à jour. Cet hallucinant enlèvement n'a pu à ce jour recevoir d'explication. (Jimmy Guieu, Black out sur les soucoupes volantes, réédition Omnium littéraire 1972, page 210).

Le cas suivant s'est produit en Grande Bretagne au Pays de Galles. Un jeune garçon de 11 ans, du nom de Oliver Thomas, se trouvait dans la ferme de sa famille. Outre ses parents, il y avait des invités : un pasteur et sa femme, le vétérinaire du pays, un commissaire priseur. Des personnages sérieux qui n'avaient pas bu plus que de raison, une soirée familiale entre gens de bonne compagnie. Toutes ces personnes devaient fournir plus tard de solides témoignages. La scène se passait en 1909, époque où l'eau courante n'était pas encore installée dans la région.

A 11 heures du soir, on envoie le jeune Oliver chercher de l'eau fraîche au puits. Il sort avec son seau.

Dix secondes plus tard, on l'entend qui appelle au secours, et tout le monde se précipite. Le pasteur à la présence d'esprit d'apporter avec lui une lanterne à paraffine qui éclaire fortement la cour de la ferme : personne.

Mais on entend des cris venant d'en haut, et la voix du jeune Oliver qui hurle : « Au secours, on m'em-mène ». Puis plus rien.

Dans la neige, la trace des pas d'Oliver qui vont de la porte jusqu'à la moitié du chemin vers le puits, et qui s'arrêtent brusquement.

La ville la plus proche s'appelle Rhayader. On va y chercher la police. Celle ci fait sonder le puits, fait fouiller toutes les maisons de la région, distribue partout la photo du jeune garçon. Soixante ans plus tard, on ne trouve toujours à cette disparition aucune solution rationnelle. (Jacques Bergier, les extraterrestres dans l'histoire, édition « J'ai lu » 1970, page 142)

Dans chacun de ces exemples la ressemblance entre les deux rapports est simplement fantastique. Une estimation chiffrée de la probabilité d'une similitude fortuite conduit à une toute petite fraction de milliardième. Si le hasard est à exclure, il reste la possibilité qu'il s'agisse d'un même rapport initial, passablement déformé. Il est vrai que ces auteurs ne citent leurs sources que dans un cas, mais il y a tout de même assez de détails précis (noms, lieux, dates) qui diffèrent.

Phénomènes à éléments identiques survenus le même jour en des lieux différents.

Le 8 Mai 1972 à Hannover (New Hampshire), une barque occupée par Ignacio Fierro et Joseph Brennan se retourna. Ce dernier était âgé de 18 ans. Le même jour au théâtre Magallanes, à Madrid, c'était la première de l'œuvre « Lovéra » dont le principal personnage masculin périt dans une barque qui se retourna dans un lac. Or le personnage de l'œuvre s'appelle aussi Joseph Brennan et a dix huit ans. Cette œuvre fut jouée pour la première fois à Londres en Août 1969, l'année suivante à Broadway. Juste au moment où la fiction était mise en scène à Madrid, quelque chose de tellurique et d'incroyable prenait forme dans le New Hampshire (LDLN Contact lecteurs 5me série N° 5)

Phénomènes à éléments identiques survenus le même jour en des lieux voisins.

Le 12 Octobre 1963, est ce un record ?

Il se pourrait bien. La famille Palna, d'origine italienne, comprend sept personnes entre 22 et 59 ans : père, mère, fils, filles (dont une mariée) gendre, et le frère de Mme Palna, tous à New York dans l'industrie automobile ou annexe.

Le 12 Octobre 1963, de 11 h à minuit, tous les sept ont eu un accident. Accidents légers d'ailleurs, mais qui ont tous provoqué l'intervention des agents de la circulation.

(LDLN contact lecteurs 5ème série N° 5, d'après Point de vue Images du monde du 6 Octobre 1972.

Terminons par un cas purement ufologique :

Le 22 Octobre 1954, dans le bois de Lewarde, un mineur d'origine polonaise, Casimir Stawski, rencontra un humanoïde velu aux yeux globuleux, tenant deux tubes brillants comme du nickel dans ses mains griffues. C'était vers 15 h 30. Or, quatre heures plus tard, un motocycliste qui roulait sur la route de Douai, à quelques kilomètres de là, aurait été témoin de l'atterrissage d'un engin d'où seraient sortis des humanoïdes nettement moins rébarbatifs qui lui auraient parlé dans une langue ressemblant à du chinois** Non seulement ce témoin est lui aussi un mineur d'origine polonaise, mais il se prénomme lui aussi Casimir.

* Vallée cite ce cas à la date du 14 Octobre

**La Croix du Nord, 24 Octobre 1954, page 4

De telles coïncidences sont peut être moins rares qu'il ne paraît : celles-ci ont été extraites d'un ensem-

ble de cas relativement limité. Peut-être une étude plus poussée montrerait elle d'autres coïncidences, non seulement de ce type, mais encore multiples : une 3me apparition d'enfants verts, par exemple. Peut être même un tel cas est il déjà connu, seulement voilà : quand deux cas se ressemblent trop fortement, ils sont pris l'un pour l'autre, n'en paraissant qu'un seul, tant qu'on ne les examine pas simultanément. Ainsi de nombreux lecteurs connaissaient sans doute les deux cas du 2me exemple, mais en les confondant. C'est sans doute pour cela que l'on n'a pas soulevé le problème plus tôt. Pourtant ce genre de coïncidences a déjà été remarqué par certains ufologues, notamment par Vallée, à propos des études de Vyner sur les apparitions que fit au siècle dernier «Springeel Jack». Il dit notamment : «Il est étrange, vraiment, comme le remarque Vyner, que Jack se soit rendu dans deux maisons séparées de moins d'un mille en l'espace de deux jours, et dont les propriétaires se nommaient respectivement Alsop et Ashworth. Deux des principaux témoins étaient comme dans la Virginie de l'Ouest deux jeunes filles, et ces jeunes filles dans les deux cas étaient sœurs. Il semble qu'il y aurait là un exemple, mais encore une fois, typiquement, il est absurde. (Chronique des apparitions extraterrestres, édition Denoël 1972, page 126).

C'est justement cette absurdité qui nous fait répugner à rechercher de tels exemples, perdant ainsi la possibilité de trouver de nouvelles voies. Rappelons nous que l'absurdité n'est qu'une notion subjective. Ce qui est absurde pour un individu A à l'époque T1, ne l'est plus pour un individu B ou à l'époque T2. De plus, une manifestation dont les éléments perceptibles nous semblent trop disparates, faute de connaître les relations qui les lient, sera qualifiée d'absurde au même titre qu'un ensemble d'informations réellement incohérent. Donc derrière l'absurdité apparente peut se cacher quelque loi encore inconnue, mais très différent de ce que nous nous attendions à découvrir. Ainsi une relation liant les manifestations d'ufonotes à leurs témoins paraîtra absurde à celui qui en cherche une entre la morphologie de ces ufonotes et une hypothétique planète d'origine. Il est donc très intéressant de rechercher sans à-priorismes toutes corrélations entre les différents rapports pour chacun de leurs éléments, le nom du lieu d'observation, par exemple, ou la date (on connaît des exemples de manifestations «à anniversaires»). En général tout élément d'information pourrait, jusqu'à preuve du contraire, donner lieu à coïncidence, mais nous sommes habitués à ne rechercher que des corrélations que nous avons déjà trouvées pour d'autres phénomènes.

Mais si ces coïncidences existent diront certains, n'a-t-on pas sous-estimé le rôle du hasard ? Et de rappeler que la théorie orthoténique a joui d'un excès de confiance, au point de convaincre certains sceptiques, jusqu'à ce que Vallée ramène les choses à une plus juste proportion. C'est vrai, il y a des coïncidences ou le hasard semble être seul en cause, et il doit y en avoir. Les faits divers des journaux nous en révèlent souvent, par exemple : Deux femmes portant le même nom et prénom, et venant d'accoucher d'un fils auquel elles donnèrent le même prénom, se sont retrouvées voi-

sines de lit à la maternité ; un pêcheur sur le point de se noyer reconnaît dans son sauveteur celui à qui il a rendu le même service deux jours plutôt ; le même numéro est sorti deux fois à la loterie nationale ; personnellement alors que j'étais sur les bancs de la Faculté j'ai découvert un jour que mes trois voisins et moi avions le même jour anniversaire. Il y a aussi la malchance extraordinaire de ceux qui ont été atteints par une météorite. Le dernier cas en date est semble-t-il celui de Mrs Hodges blessée superficiellement à la hanche. Comme la photographie montre que cette dame était pour le moins . . . enveloppée, certains remarqueront malicieusement que si Mrs Hodges avait suivi un régime amaigrissant, elle n'aurait été que frolée, évitant ainsi l'accident ; ce qui s'exprime mathématiquement en disant que la probabilité de « capture » diminue avec la « section efficace » . . .

Mais remarquons quand même qu'il y a plus de 3 milliards d'habitants sur cette planète, et que si un événement quelconque a, par exemple, une chance sur mille milliards de se produire chaque jour, pour tout habitant, il se produira en moyenne une fois par an, et nous en trouverons un certain nombre de cas rapportés par siècle, tous les cas n'étant pas connus. Mais si les journalistes qui tiennent les rubriques « faits divers » ne rapportaient comme événements rarissimes, que les aventures des malchanceux blessés par météorite, c'est sans doute qu'ils ne seraient pas payés à la ligne, car ils auraient rarement quelque chose à écrire sur ce sujet. En fait ce genre de rubriques abonde parfois en événements rarissimes, ce qui semble paradoxal, mais ce qui s'explique très bien si l'on considère qu'il y a un nombre immense d'événements rarissimes possibles. Ainsi à Carl Sagan, qui trouvait très improbable qu'un engin sonde soviétique ayant cessé d'émettre à 24 km de la surface de Vénus, ait heurté le sommet d'une haute montagne, un scientifique russe demanda quelle était la probabilité pour que le premier projectile tombant sur Léninegrad, fasse une et une seule victime, en l'occurrence un éléphant. Sagan convint que cette probabilité était faible, son interlocuteur objecta alors que cela était pourtant arrivé. Oui, mais outre que la « section efficace » de l'éléphant est plus importante que celle de l'homme ou d'un quelconque animal terrestre, l'événement aurait été tout autant jugé improbable s'il avait touché n'importe quel animal du zoo, ou n'importe quel notable, ou n'importe quel point remarquable de la ville, ou s'il s'était produit dans toute autre ville, ou même s'il s'était agi d'un phénomène rarissime quelconque, survenu à une époque et en un lieu quelconque. Ce qui serait finalement très improbable, c'est qu'aucun phénomène de faible probabilité ne se soit jamais produit en URSS. . .

Les estimations de probabilité « a posteriori » dans le but de démontrer que les faits improbables se produisent parfois, n'ont donc pas plus de valeur que les prédictions après coup chères à nos voyantes et autres cartomanciennes. Voici une démonstration par l'absurde encore plus convaincante : Supposant une dame, vêtue d'un manteau bleu, portant un fichu mauve, des chaussures noires et un sac tressé à la main, contenant une botte de poireaux et un paquet enveloppé de papier orange, qui, à 11 h 37 du matin, traverse la rue en un point précis de la ville. Ce fait est d'une banali-

té exemplaire, mais calculez sa probabilité en multipliant entre elles les probabilités élémentaires propres à chaque détail, et vous en déduirez qu'il est théoriquement rarissime . . .

Il importe donc de ne pas parler inconsidérément de ce que peut ou ne peut pas faire le hasard sans définir avec soin les conditions du problème. La probabilité mesure théoriquement le rapport du nombre de cas favorables au nombre total de cas possibles antérieurement et indépendamment de toute expérience, la fréquence mesure le rapport du nombre de résultats favorables au nombre total des résultats obtenus dans l'expérience. Normalement la fréquence converge vers la probabilité quand on multiplie le nombre d'expériences, mais seulement si le « modèle » dont on s'est servi pour le calcul de la probabilité est exact. Ainsi dans les exemples précédents, le modèle utilisé (cas de la loterie nationale, par exemple) ne correspondait pas avec l'expérience (inventaire de tous les événements rarissimes connus quels qu'ils soient, pendant une période donnée).

Il reste à définir le hasard, ce fameux hasard auquel les rationalistes prêtent un dos si large qu'ils n'en ont jamais vu le bout, ce fameux dieu hasard auquel on s'étonne qu'ils n'aient jamais élevé de statue (c'est sans doute parce que leur religion le leur interdit).

En principe on ne devrait parler de hasard que quand des expériences strictement indépendantes donnent le même résultat, le définissant comme l'impression de coïncidences acasuales. Dans la pratique, par abus de langage, on parle de hasard dans le cas de coïncidences ou l'on ne voit pas ou ne soupçonne pas de relations de causalité.

Finalement, on dira que l'hypothèse du hasard n'est pas à retenir quand la fréquence ne converge pas, ou ne peut converger vers la probabilité calculée, ce qui signifie que le modèle utilisé ne rend pas compte du phénomène observé dans l'expérience, en particulier en ce qu'il suppose l'indépendance de certains phénomènes. Dans le cas d'événements ultra-rarissimes on peut considérer que la fréquence ne peut converger vers la probabilité, même quand on enregistre qu'un seul résultat favorable, parce qu'un nombre irréalisable d'expériences serait nécessaire.

Il reste à définir un point : à partir de quel niveau une probabilité est elle significative de l'impossibilité de réalisation aléatoire de l'événement ?

On ne peut pas donner une limite précise sans rencontrer ce qu'Aimé Michel nomme un sorite (du grec soritès) : si 100 000 grains de blé constituent un tas, 99 999 en constituent un aussi puisqu'ils donnent la même impression visuelle, puis 99 998, et ainsi de suite jusqu'à un seul grain. Cependant on peut dire que de même qu'un seul grain ne constitue pas un tas, toute quantité de blé supérieure à 100 000 grains en constitue bien un. En demandant à divers observateurs à partir de quelle quantité on obtient bien un tas on obtiendra un diagramme en cloche qui permettra de savoir à partir de quel moment on peut parler de tas sans se tromper : quand

le diagramme ne montre plus qu'une petite fraction d'observateur en désaccord, c'est à dire quand la courbe est suffisamment proche de l'axe des X.

Nous dirons donc qu'au dessous d'un seuil P_0 suffisamment petit, une probabilité peut être considérée comme négligeable, mais ceci sans préjuger de la signification d'une probabilité située au dessus de ce seuil.

Nous allons voir des exemples de probabilités réellement négligeables, constituant ce que l'on appelle des «miracles statistiques». On connaît l'exemple des singes dactylographes : un singe frappant au hasard sur un clavier de machine à écrire, quelle probabilité a-t-il de reproduire ainsi et sans aucune faute, le texte d'un livre donné ? Le singe a tout le temps de se décourager ou de mourir avant d'avoir réussi car le calcul indique un nombre moyen d'expériences qui ne parle même plus à notre imagination et qui ne peut s'écrire qu'à l'aide d'un exposant (ce problème a fourni le sujet d'une nouvelle de science fiction intitulée «la bibliothèque de Babel», bibliothèque immense, formant un univers dont personne n'a jamais pu sortir ni voir les limites, et dont les livres renferment toutes les combinaisons possibles de caractères typographiques). Voici un exemple de probabilité encore plus infime :

Le physicien Jeans suppose que l'on place un récipient plein d'eau dans un four brûlant, et demande quelle est la probabilité pour que cette eau se transforme en glace . . . Quelle plaisanterie ! c'est évidemment impossible dira-t-on. Non, répond Jeans, pour chaque molécule d'eau il existe une probabilité pour que les chocs qu'elle subit ne fasse que baisser sa quantité de mouvement. S'il en est de même pour toutes les molécules, la température globale s'abaisse. Le produit d'un nombre astronomique de probabilités élémentaires donnant un nombre infinitésimal, mais non nul, on ne doit donc pas dire que ce «miracle» ne peut pas se produire, mais seulement qu'il est hautement improbable. Ce raisonnement est théoriquement inattaquable, mais n'a aucune valeur pratique. Faites l'expérience. Si elle réussit, écrivez moi : vous avez gagné un kilo de plomb en surfusion dans l'air liquide. . En fait, nous sommes amenés tous les jours à prendre nos décisions sans tenir compte d'événements de probabilité trop faibles. Le voudrions nous que nous ne pourrions plus circuler en voiture (les accidents mortels ne sont pas rares), ni en train, ni en avion, ni même à pied car il n'est pas impossible que nous soyons fauchés par un véhicule quelconque. Pourrions nous même rester chez nous ? Il est arrivé que des chutes d'avions soient fatales à ceux qui avaient le malheur d'habiter là où il ne fallait pas (trois jours après avoir écrit ces lignes j'apprends qu'un Mirage III s'est écrasé sur une maison à Caudry, Nord. Coïncidence)

Pour être honnête, il n'y a pas lieu de tenir compte de l'hypothèse du hasard pour un phénomène jugé extraordinaire où absurde, quand nous considérerions comme pratiquement impossible un phénomène connu de probabilité supérieure. D'ailleurs, s'il y a une probabilité P pour que l'effet observé soit du au hasard, la loi que nous induirions étant fautive, nous avons donc une probabilité P de nous tromper. Mais, «errare humanum est», nous avons de toutes façons une proba-

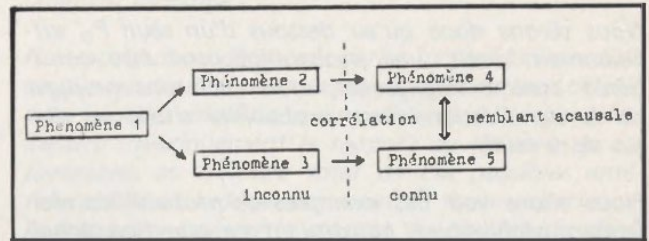
bilité P' de nous tromper dans nos raisonnements et nos calculs. Ainsi il n'y a pas lieu de faire le difficile quand $P' > P$. Ceci pourrait constituer un critère à condition de pouvoir chiffrer P' . Il reste que si P n'est pas négligeable, l'hypothèse non aléatoire n'est pas pour autant à jeter au panier, elle est intéressante mais non prouvée. On peut, suivant la valeur de P obtenue, classer les hypothèses comme possibles, probables ou quasi certaines, et pondérer l'intérêt qu'on y attache en fonction de P . On peut même remarquer que lorsque le résultat n'est pas significatif, si l'hypothèse avancée n'est pas à retenir, elle n'est pas forcément démontrée fautive pour autant.

Pour en terminer avec l'hypothèse du hasard, disons que les probabilités très faibles de réalisation aléatoire des coïncidences observées sont significatives, dans la mesure où nous n'avons pas relevé ces coïncidences pour leur rareté parmi une multitude d'autres, mais simplement constaté ce fait au cours de nos recherches sur un nombre limité de cas.

Donc il y a quelque chose derrière ces «coïncidences» mais alors quelles hypothèses formuler à leur sujet ? Il faudrait d'abord définir ce que nous entendrions par hypothèses car il y en a plusieurs sortes. Il y a les «explications» déguisées, chargées simplement d'assurer notre confort mental en introduisant le moins possible d'éléments inconnus. Ce sont les favorites du feu Pr Menzel qui déclarait que de toutes les hypothèses, on doit choisir la plus simple (ce qui est aussi le principe du «rasoir d'Occam»). Il paraît quand même plus rationnel de classer les hypothèses par probabilité pour autant qu'on puisse la calculer, et non par simplicité, ce qui voudrait dire que l'univers a été conçu spécialement pour la plus grande compréhension de l'habitant de la planète Terre . . . Il y a ensuite ce que certains appellent les hypothèses de conversation, simplement destinées à passer agréablement le temps entre gens de culture scientifique équivalente. Il semble cependant qu'elles servent à plus que cela, faisant réfléchir, fournissant des contre exemples, suggérant de nouvelles idées, bref génératrices de progrès intellectuel (à condition de ne pas prendre la première venue pour une théorie ce que font hélas des «ufologues» à vocation commerciale) Je proposerais de les appeler «hypothèses séminales» ou toute autre appellation allant dans le même sens. En logique et en mathématiques les hypothèses sont plutôt des postulats, dénués de toute notion de probabilité, ce qui ne nous intéresse pas ici. Enfin nous trouvons les hypothèses de travail, qui forment la base d'une recherche, et qui, si elles sont confirmées, sont transformées en théorie. Cela ne signifie pas qu'elles «sont» la réalité, mais qu'elles fournissent un modèle qui, jusqu'à une certaine approximation près, a les mêmes propriétés que la réalité observée. Que peut suggérer en tous cas la lecture des exemples rapportés au début ? Certains parleront d'effets de «miroir» ou d'autres ne verront que des miroirs aux alouettes. D'autres, qui ont mal digéré les idées de Jacques Vallée, diront qu'on nous fait du cinéma en trois dimensions, et que de temps à autre on nous repasse la même bobine. Ils ajouteront même que ceci se fait à l'aide d'hologrammes, tout fiers de savoir, ou de croire savoir ce que c'est.

Remarquons qu'au siècle dernier, on aurait invoqué la lanterne magique, et qu'à toutes les époques, toute découverte récente est aussitôt récupérée aux fins d'explication de phénomènes demeurés inconnus, par des pseudo-rationalistes, qui auparavant en étaient réduits à nier les phénomènes (mais ce n'est pas toujours possible), à proposer une explication plus ou moins boiteuse, ou, sensation extrêmement pénible, à avouer leur ignorance. Ainsi le laser est aujourd'hui mis à toutes les sauces, aussi bien pour expliquer l'inconnu que pour imaginer ce qui n'existe pas encore (en science fiction). Ainsi le mécanisme qui fait briller le soleil a été expliqué à chaque époque par des phénomènes différents : char de Phoebus rayonnant de la gloire du dieu, vertu photogène (voilà pourquoi votre fille est muette), pile voltaïque, contraction thermodynamique, réactions nucléaires enfin. Et voilà Volta, Carnot ou Enrico Fermi remplissant le même rôle que Phoebus. Pauvre Bethe, les observations récentes remettraient en cause la théorie actuelle, tiens, tiens, tiens... De toutes façons, des occultistes ont résolu radicalement le problème : le flux lumineux prendrait en réalité sa source dans l'atmosphère terrestre (si vous ne croyez pas celle là, on vous en racontera une autre). Gardons nous donc bien d'interpréter des hypothèses séminales, faites par d'autres, pour en faire des théories dépendant de la technologie actuelle. Des technologies diverses peuvent produire le même résultat et nous sommes loin d'en posséder un inventaire exhaustif. Plutôt que de parler de cinéma en trois dimensions, il vaudrait donc mieux dire : les choses se passent parfois comme si nous assistions à des projections multidimensionnelles. Ceci sans même leur supposer un agent ou une volonté, ce qui est déjà une idée typiquement humaine, une transposition de l'homme qui tourne la manivelle de la lanterne cinématographique : dans un astronef, une entité appuie sur un bouton et hop... Mais pourquoi un bouton ? si on admet la psychokinèse, on peut admettre la psycho-commande (c'est d'ailleurs à l'étude). Pourquoi un astronef ? Parce que nous ignorons comment se déplacer autrement dans l'espace, mais on connaît des cas de télétransport instantané (et non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps). Pourquoi une entité ? Comment pourquoi ? Il faut bien une volonté derrière tout cela ! Pas forcément. A la base des manifestations de poltergeist, on soupçonne souvent un phénomène de psychokinèse ignoré par l'agent inducteur lui-même, à la volonté duquel le phénomène échappe. Mais il y a certaines choses que nous avons l'habitude de ne pas remettre en question parce qu'elles sont la projection de notre propre individualité, ou simplement parce que nous sommes incapables de formuler nos hypothèses autrement. Ainsi en est-il, par exemple, du principe de causalité. Pourtant, pouvons-nous être sûrs de sa validité quand dans certains phénomènes apparaissent des relations apparemment acausales ? De plus, dans certaines hypothèses, bien que nous nous en rendions mal compte, ce principe s'effondre. Ainsi le voyage dans le temps est un thème abondamment exploité en science-fiction, mais il pose des problèmes logiques, qui y sont simplement éludés : le temponaute ne « doit » pas modifier le passé (comme le musicien ne doit pas fumer en jouant du hauboïs). Mais si le temps est une simple dimension, il n'y a plus de sens d'écoulement, et il devient impossible de différencier l'effet et la cause. En fait l'existence de relations apparemment acausales

n'implique pas l'inexistence de la causalité car ce peut être de lointaines relations indirectes comme dans le schéma ci-contre,



seulement nous ne connaissons peut être jamais la partie inconnue de ce schéma dès lors nous en serons réduits à constater la corrélation sans pouvoir l'expliquer. Il est également vain de dire que dans les mêmes circonstances les mêmes causes produisent les mêmes effets si nous ne pouvons connaître simultanément et intégralement les circonstances et les causes. Nous ne devons donc pas conclure à l'inexistence objective de la causalité, mais constater que nous ne la connaissons que subjectivement.

C.G. Jung (qui n'a pas écrit qu'Un mythe moderne) avait déjà remarqué des phénomènes sans causalité apparente, ce qui l'avait amené à introduire la notion de « synchronicité ». Il en donne un exemple classique. Alors qu'il tentait de faire parler une malade de ses rêves, celle-ci consent à lui dire du bout des dents « J'ai rêvé d'un scarabée ». A ce moment, on entend un petit choc contre la vitre. Jung va ouvrir la fenêtre et un gros scarabée entre dans la pièce... Phénomène apparemment acausal, sauf si l'on admet la clairvoyance inconsciente comme un phénomène causal (car ce pourrait être la connaissance de la proximité du scarabée qui a décidé inconsciemment la malade à parler). Dans tous les exemples cités au début, il y a acausalité apparente (quoique Charles Fort demanderait sans rire si quelqu'un collectionne les Olivier ou affectionne les Casimir). Mais il n'y a pas toujours synchronicité : si on peut en parler pour la série d'accident de la famille Palna, on ne le peut plus pour les apparitions d'enfants verts, qui se sont déroulées à sept siècles d'intervalle. Il faudrait donc inventer un autre terme pour les événements identiques, mais éloignés dans le temps et l'espace. De toutes façons cela n'explique rien du tout, et tel n'est pas mon propos. Il n'est pas question d'expliquer, de croire ou de nier, mais de chercher. On pourrait poser que l'important ne serait pas le phénomène, mais les informations qu'il induit chez nous. Cette hypothèse est ici séminale, peut en faire une hypothèse de travail qui veut. Les exemples cités feront peut être « perdre les pédales » à certains. C'est normal, aux ufologues aussi, il faut parfois rappeler les règles de l'objectivité : ne rien nier, ne rien croire, et surtout pas à l'exhaustivité de ce qu'on croit savoir. Ce n'est pas autre chose que ce que les chercheurs parallèles clament depuis des années aux dénégateurs de toutes espèces et que les ufologues oublient parfois, devant l'étrangeté des faits.

N.B. : Les amateurs de coïncidences pourront consulter avec profit « l'essai maudit » de G. Langelaan (Encyclopédie Planète).

il reste un doute... ?

par J. M. BIGORNE et D. CAUDRON

L'article «*Dé-com-po-si-tion d'un doute*» par nos amis de Bourges, (LDLN 167) est intéressant car il étudie une question que les ufologues statisticiens se posent depuis longtemps, notamment à propos de la carte globale des observations de F. Lagarde. Mais il nous paraît important de donner notre avis sur un certain nombre d'imperfections.

* Cette étude porte sur les cas parus dans la revue. Or les études ont été faites jusqu'ici sur l'ensemble des cas parvenus à LDLN et patiemment classés par Mme Gueudelot. Il est déjà douteux que cet ensemble soit un échantillonnage exact de tous les cas réellement observés, à fortiori la partie qui en est publiée. Quels sentiments inspirent cette «*suspicion*» à l'égard des enquêteurs signataires des rapports qui paraissent ?

* Les hypothèses émises appellent des remarques :

I — La répartition constatée est réelle : attention, l'ensemble des cas a priori connaissables par l'enquêteur n'est pas l'ensemble des manifestations réelles, car nombre de témoins ne disent rien ou n'ont pas conscience d'avoir vu un phénomène OVNI.

a) Le hasard ne suffit pas : nous verrons plus loin que c'est probable mais un ordinateur n'est pas nécessaire pour disposer 60 points aléatoires sur une carte. Il suffit d'opérer avec méthode et rigueur à l'aide d'une table de hasard (l'un des auteurs a fait de nombreuses simulations de réseaux orthoténiques avec 30 points aléatoires ou semi-aléatoires avec calcul systématique des droites du moindre carré, à 5 km près au mieux). D'autre part il fallait disposer autant de points aléatoires qu'il y a d'enquêtes parues, soit 298 et non 60.

II — Il est douloureusement exact de remarquer que les études statistiques menées depuis 15 ans, auront à être remises en cause. Car aucune ne respecte les règles strictes de l'échantillonnage statistique.

a) Les enquêteurs des zones à basse fréquence sont inactifs : il n'y a aucune raison pour supposer que toutes les zones à basse fréquence le sont, pour la même raison. Les enquêteurs inactifs peuvent se regrouper de façon non aléatoire, si les comportements des enquêteurs réagissent les uns sur les autres. Il peut y avoir apathie générale, comme il peut y avoir dynamisme, du fait d'un enquêteur ou délégué sachant particulièrement motiver ses collègues.

b) Les enquêteurs de zones à haute fréquence sont trop crédules ou malhonnêtes. Il est curieux que l'on n'ait ici que des hypothèses désobligeantes à l'égard de ceux qui se seraient plutôt attendus à des félicitations. Les mêmes ont été faites autrefois à l'égard de M. Tyrode. Il est possible que certains enquêteurs aient parfois été crédules, mais les mêmes sont parfois

peut-être trop sceptiques. Il eût fallu se renseigner... Quand à la malhonnêteté cela finit par se savoir. Il nous paraît utile d'ajouter l'hypothèse de la compétence particulière de l'enquêteur. Il est puéril de séparer de façon binaire, enquêteurs à rendement constant et enquêteurs inactifs à rendement nul. Nous ne sommes pas des fonctionnaires ufologiques ! Sans vouloir vexer personne, certains enquêteurs ont peut-être des méthodes plus efficaces que d'autres. Qu'on ne dise pas que nous gardons la recette pour nous : elle est parue dans LDLN Contact Lecteurs N° 5 de Janvier 1973, page 16.

c) Les zones à basse fréquence n'ont pas d'enquêteur : encore une fois pas de distinction binaire, le nombre des enquêteurs par zones est très variable. Si dans le Nord et Pas-de-Calais nous pouvons compter sur une centaine d'enquêteurs inscrits — dont une moitié d'actifs — on ne trouve par exemple qu'un seul enquêteur actif dans la Somme. Il est possible que des zones produisant un rapport de temps à autre, soient effectivement vides d'enquêteurs : le rapport viendrait d'un enquêteur de passage ou d'une zone voisine.

Enfin on aimerait savoir pourquoi les hypothèses a,b,c, ne peuvent s'ajouter. Nous savons qu'il y a effectivement et simultanément des enquêteurs inactifs, des enquêteurs compétents, et des zones pratiquement vides. Peut-être pourra-t-on un jour faire paraître une carte montrant le domicile des enquêteurs ayant produit au moins un rapport (autre qu'une observation personnelle) et la comparer avec la carte de ces rapports...

III — La répartition est apparente par la faute de la rédaction de LDLN (on se serait passé de cette hypothèse en étudiant le fichier et non la revue).

a) Privilège de parution : admettons cette idée au contraire, et ce n'est pas là, soupçonner un quelconque «*copinage*» : entre deux cas d'égal intérêt, rapportés, l'un par un enquêteur novice, l'autre enquêté en détails par un chercheur chevronné, lequel passera Quels arguments ne donnerait-on pas aux détracteurs en publiant des enquêtes médiocres !

b) Ne paraissent que les cas sensationnels : LDLN fait bien état de tous les types de cas, mais sa lecture vous passionnerait-elle, si les cas les plus banals passaient dans leur proportion réelle par rapport aux cas intéressants ? Les cas publiés présentent un intérêt qualitatif par certains points particuliers. On essaie bien de ne pas oublier telle ou telle région, mais on n'a jamais prétendu que les lecteurs pourraient sans crainte faire des statistiques dessus. Imaginez le travail de la rédaction s'il fallait opérer un savant dosage avec tests statistiques à chaque parution. Il est possible qu'on puisse se fier aux cas publiés en ce qui concerne les atterrissages, mais il faut alors éliminer les autres cas, donc tenir compte du contenu des rapports.

Nous déplorons que les graphiques tracés n'aient pas la précision de celui paru dans LDLN 149. De plus ils ne semblent pas représentatifs de l'allure générale de la vague en février 1974 dans le Nord : ce maximum est absent sur le graphique 59/62. Privilège de parution pour les zones de haute fréquence ?

Aucune loi cyclique ? Dans le Nord/Pas-de-Calais, une nette récurrence de 25 jours apparaît que l'on retrouve sur le graphique LDLN 149 et ceci à condition d'éplucher tous les cas parus aussi dans la presse.

La similitude courbe haute fréquence — courbe F, n'élimine même pas l'hypothèse de la crédulité des enquêteurs trop prolifiques : les mésinterprétations dues à la psychose suivent à peu près la même courbe que la vague, avec un léger décalage.

Il aurait fallu juger sur des données bien équilibrées plutôt que sur des données où nous savons d'avance qu'il faudra se livrer à de nombreuses compensations empiriques. Il eut peut-être été plus intéressant de dépouiller une courte période (pour que les paramètres n'aient pas le temps de varier) sur

une zone où toutes les informations ont été étudiées de façon équilibrée. L'un des auteurs s'occupe de dépouiller toutes les revues, éditions locales de tous les journaux régionaux pour la vague de 1954. Plus de 90 éditions (pas 90 numéros) ont été vues à ce jour, sur le Nord/Pas-de-Calais/Somme. Ce travail est en bonne voie et permettra de bien se rendre compte de la répartition dans la zone Nord. Les résultats partiels laissent déjà entrevoir une répartition non explicable par le hasard. De plus une comparaison avec les lieux d'observation de météores et phénomènes célestes à haute altitude — donc visibles de tous les points de la zone — est à l'étude. Elle permettra de pondérer le résultat trouvé pour en déduire la répartition réelle des manifestations.

Après analyse de la «dé-com-po-si-tion», en doutes élémentaires, nous nous apercevons que ce sont TOUTES les hypothèses envisagées qui influent simultanément sur la répartition trouvée par nos amis de Bourges.

Il reste un doute... et même plusieurs.

Lille, Maubeuge Août 1977

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles, sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

- Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.
- Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).
- Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN
- Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante.

M. TOUGERON Paul
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.)

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI AU COURS DE L'ANNEE 1954

Prix Franco 5 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales... etc... pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont, à suivre cet exemple.

(voir autres renseignements à ce sujet dans LDLN 162, de Février 1977, pages 27 et 28)

du HASARD... et de SON bon USAGE.

Jacques SCORNAUX

Dans le numéro 166 de Juin-Juillet 1977, pp. 12-14, Gérard Marchais soulève une question capitale : étant donné que personne ne conteste que seule une minorité des observations est connue des chercheurs, dans quelle mesure les tendances révélées par ce faible échantillon (répartition spatio-temporelle, formes, couleurs, comportements, etc. . .) sont-elles valides pour l'ensemble du phénomène ? Malheureusement, la réponse donnée ne nous paraît valable ni sur le plan mathématique, ni sur le plan ufologique.

Aspect mathématique

Gérard Marchais adopte le raisonnement suivant : étant donné une caractéristique qui apparaît dans 50 % des cas connus, quelle chance statistique y a-t-il qu'elle ne se présente jamais dans les cas inconnus ? Le calcul est effectué pour 10, 5, 3 et 2 % de cas connus. Mais dans la formule d'analyse combinatoire, l'auteur introduit les pourcentages comme s'il s'agissait de nombres absolus, ce qui est mathématiquement incorrect : en fait, la valeur d'un échantillon statistique dépend du nombre absolu d'éléments qu'il contient plus que du nombre relatif par rapport au nombre total d'éléments. Un exemple numérique le montre immédiatement. Prenons le pourcentage le plus bas, et sans doute le plus réaliste, de ceux choisis par G. Marchais, c'est-à-dire 2 %. Soit N le nombre total d'observations, n le nombre connu et C le nombre de cas présentant la caractéristique X. La probabilité p qu'aucune des observations inconnues ne présente la caractéristique X vaut :

$$\frac{n! (N - C)!}{N! (n - C)!}$$

(n ! se lit «factorielle n» et représente le produit de tous les nombres entiers de 1 à n)

Pour N = 100, n = 2 et C = 1, on a comme l'indique l'article de G. Marchais, p = 1/50.

Pour N = 200, n = 4 et C = 2, on a p = 1/3317

Pour N = 300, n = 6 et C = 3, on a p = 1/222755

Pour N = 1000, n = 20 et C = 10, on a p = 7,09.10⁻¹⁸

La probabilité que la caractéristique X n'existe que dans les cas connus baisse donc extrêmement fort (et la probabilité que X existe dans 50 % de tous les cas augmente de même) quand le nombre absolu de cas, connus et inconnus, augmente, le nombre relatif des uns par rapport aux autres demeurant identique.

2% est donc un nombre relatif bien suffisant quand il correspond, comme en ufologie, à un nombre absolu d'événements connus supérieur à 50 000. Les sondages d'opinion, qui ont récemment été sous les feux de l'actualité politique, se fondent sur un pourcentage bien plus faible. Interroger 1500 personnes sur leurs intentions de vote revient en effet

à travailler avec un échantillon de 1/20 000 ou 0,005 % ! Mais peut-être est-ce là effectivement un peu réduit. La taille nécessaire de l'échantillon dépend en fait de la variabilité du phénomène étudié : si celui-ci est très facilement reproductible, s'il présente des caractéristiques très constantes d'une de ses manifestations à l'autre, un nombre très réduit d'observations suffit à en définir les lois. Si au contraire le phénomène est très variable, multiforme et fluctuant comme les opinions politiques des citoyens d'un pays . . . ou comme les OVNI, un nombre bien plus élevé d'observations est nécessaire. Et ceci nous amène au second aspect du problème.

Aspect ufologique

Poursuivons la comparaison avec les sondages d'opinion. Pour que ceux-ci aient une réelle valeur indicative, l'échantillon de population interrogé doit être représentatif, c'est-à-dire qu'il doit contenir les mêmes proportions des différentes classes d'âges et des diverses catégories socio-professionnelles, les mêmes proportions d'hommes et de femmes et d'habitants des diverses régions, etc. . . , que l'ensemble de la population. Si ces conditions ne sont pas remplies, le sondage peut être complètement faussé, même si le nombre de personnes interrogées est très élevé, en valeur absolue et relative. Par exemple, on n'obtient nullement un reflet fidèle de l'opinion des Français si on questionne 50 000 agriculteurs, ou 50 000 Parisiens, ou 50 000 jeunes de 20 à 30 ans.

Qu'en est-il maintenant des OVNI ? Le nombre d'observations connues est, nous l'avons dit, largement suffisant en taille absolue et relative. Mais est-il pour autant représentatif ? Là réside le véritable problème car, si les instituts de sondage d'opinion connaissent les proportions des diverses composantes de la société avant de commencer leur enquête, les proportions des diverses composantes du phénomène OVNI constituent précisément l'inconnue que les ufologues cherchent à déterminer !

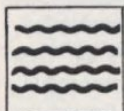
La situation n'est pas sans espoir pour autant, car il demeure possible de définir un échantillon représentatif au moyen d'un critère empirique : quand l'adjonction de nouvelles observations ne modifie plus de manière significative les proportions des diverses modalités d'un phénomène, on peut dire que l'on possède un échantillon représentatif de ce phénomène. La taille de cet échantillon sera d'autant plus grande que la variabilité du phénomène considéré est élevée, et pourrait donc s'élever à plusieurs milliers pour le phénomène OVNI. Par exemple, si on constate que les proportions des diverses caractéristiques évoluent encore quand on passe de 10 000 à 20 000 cas, mais ne changent plus quand on passe de 20 000 à 30 000, on peut en conclure que l'échantillon représentatif se situe quelque part entre 10 000 et 20 000.

Nous ne sommes toutefois pas encore au bout de nos peines. Il est fort possible en effet que l'on atteigne jamais une constance des proportions : il suffit pour cela que le phénomène considéré varie dans l'espace et dans le temps. C'est un mal pour un bien, car l'observation de l'évolution (ou de l'invariance) d'un échantillon statistique quand on y ajoute des cas de divers pays et de diverses époques permettrait d'apporter une réponse décisive à la question tant débattue de la variation spatio-temporelle du phénomène OVNI : par exemple, les proportions des diverses formes et couleurs d'OVNI sont-elles les mêmes aujourd'hui que pendant la vague de 1954 ? Et le phénomène est-il identique en Europe et en Amérique du Sud ? S'il y a variation, on ne pourrait alors définir d'échantillon représentatif que pour une région et un intervalle de temps suffisamment restreints, les limites de temps et d'espace étant une fois encore fixées empiriquement, par le critère de la variation ou de l'invariance des proportions quand on ajoute des cas provenant de régions ou d'époques immédiatement voisines.

Il n'est bien sûr pas impossible que l'on observe des variations en fonction d'autres paramètres encore, tels que le niveau culturel et les caractéristiques

psycho-sociologiques des observateurs. Ce ne serait guère étonnant pour un phénomène qui nous est essentiellement connu par l'intermédiaire de témoignages humains, sans préjuger de sa nature intime. Notons enfin que toute statistique sur les observations d'OVNI est entachée d'un biais inévitable, du fait que l'on peut légitimement supposer que tous les types d'observations ne sont pas divulgués dans des proportions identiques par les témoins. Selon leur degré d'étrangeté, les observations sont très probablement affectées d'un « coefficient d'étouffement » plus ou moins grand.

Les quelques réflexions qui précèdent ne donnent qu'une petite idée de tous les enseignements que l'on pourrait tirer d'une étude statistique réellement sérieuse. Ces enseignements sont tellement nombreux que l'on peut s'étonner qu'il n'y ait presque aucun résultat de travail de ce genre qui ait été publié à ce jour en ufologie, en dehors des études de Claude Poher. On nous répète par exemple depuis plusieurs années que le Dr Saunders possède plus de 50 000 cas sur ordinateur : qu'attend-il pour en tirer des études diverses et variées, à commencer par une détermination de l'éventuelle variabilité du phénomène ? Mais nous quittons là les mystères de l'ufologie pour ceux, peut-être plus insondables encore, du comportement humain...



La recherche d'archives

par Dominique CAUDRON

POURQUOI FAIRE DE LA RECHERCHE D'ARCHIVES ?

Il existe déjà des catalogues, des milliers de cas anciens sont connus ; il existe des dizaines de groupements locaux qui ont sûrement fait ces recherches. Eh bien non ! De nombreux cas cités dans les catalogues sont erronés, sur la date en particulier. Les milliers de cas connus ne sont qu'une faible partie de ce qui a été réellement observé et ne forment sans doute pas la moitié des cas effectivement publiés dans la presse. Les catalogues sont donc très incomplets et la plupart des groupements locaux préfèrent enquêter sur des cas récents que rechercher des faits anciens.

La recherche d'archives permet de :

- corriger des informations fausses dans un catalogue existant
- découvrir des cas encore inconnus pouvant donner lieu à d'intéressantes réenquêtes.
- découvrir même des « vagues » passées inaperçues ce qui permet d'avoir une meilleure connaissance de la fréquence des observations et de chercher d'éventuelles corrélations.
- découvrir des cas très anciens et chercher ainsi une éventuelle évolution du phénomène.

- recenser des observations de nombreux phénomènes bizarres même s'ils ne semblent pas avoir un rapport direct avec l'ufologie, un tel rapport pouvant être trouvé par la suite.

QUI PEUT FAIRE DE LA RECHERCHE D'ARCHIVES ?

Tout le monde. Cela ne demande pas de compétences spéciales, sauf les manuscrits et vieilles chroniques, encore peut-on en faire la liste et la transmettre à quelqu'un de plus compétent. Les plus favorisés sont évidemment ceux qui habitent une grande ville et qui ont beaucoup de temps libre.

OU FAUT-IL ALLER ?

Toute publication doit être versée en deux exemplaires à la Préfecture à titre de dépôt légal. Elle est ensuite conservée soit aux Archives Départementales, soit à la Bibliothèque Municipale du Chef-lieu. Ces établissements ont également des collections constituées par des dons ou acquisitions et les Archives disposent aussi d'un fond de bibliothèque. La Bibliothèque Municipale d'une ville moins importante a aussi des chances de conserver une collection du journal local et de conserver de toutes façons des livres intéressants comme l'histoire de la ville, si elle existe. Enfin, on peut aller voir aux sièges des journaux eux-mêmes qui conservent en principes toutes les éditions

de leurs journaux, alors que les bibliothèques et archives ne conservent souvent que l'édition principale. Attention : Du fait d'une taxe qui paraît aberrante, la photocopie d'un article au siège du journal coûte trois à quatre fois plus cher que dans une bibliothèque qui la fait au prix coutant. Signalons que la Bibliothèque Nationale a publié en 1958 le répertoire collectif des quotidiens et hebdomadaires publiés dans les départements de la France métropolitaine de 1944 à 1958.

DANS QUOI FAUT-IL CHERCHER ?

— Les journaux : Il y en a d'importance nationale (comme France-Soir) ou régionale (le Dauphiné Libéré, Ouest France, etc. . .) Il y a aussi des journaux locaux ne tirant qu'à quelques milliers d'exemplaires. Les journaux régionaux ont souvent plusieurs rééditions locales (La Voix du Nord en a 28) où les pages locales sont différentes pour chaque édition. Les journaux sont quotidiens ou hebdomadaires ou encore bi ou tri-hebdomadaires. Certains ont plusieurs éditions quotidiennes.

— Les revues : ont des sujets extrêmement divers. La plupart des associations, mouvements etc. . . ont leur revues, et en fait tout dada partagé par un nombre suffisant d'adeptes en suscite une. Il est évidemment inutile de chercher dans «Loco-Revue» ou dans «Modes et Travaux», mais il est intéressant de dépouiller les revues d'informations générales, genre «Paris Match», surtout quand elles sont d'intérêt régional. Le «courrier des lecteurs» peut y être très intéressant.

— Les livres : On peut trouver trace de phénomène bizarre dans des livres d'Histoire très anciens (ceux des historiens latins, par exemple). Dans des récits de voyageurs, dans l'histoire d'une ville ou d'une abbaye ; ou dans les livres d'auteurs qui ont fait de l'Ufologie avant la lettre (les démonologues et autres chasseurs de sorciers, les compilateurs de prodiges, etc. . .).

— Les vieilles chroniques : Elles ne sont pas les moins intéressantes. On y trouve force signes dans le ciel et autres prodiges. Mais elles sont souvent en latin et parfois manuscrites. Dès lors il devient nécessaire de connaître le latin, le vieux français et l'écriture médiévale.

QUELLES PERIODES ETUDIER ?

Les années «à vagues» sont bien sûr prioritaires, en particulier l'année 1954, qu'on n'a pas fini d'étudier ; mais il y en a d'autres comme 1962 ou 1964, et certaines recrudescences sont passées inaperçues, comme 1956. En fait, une «vague» peut passer inaperçue si elle ne s'accompagne pas de faits spectaculaires et si la psychose ne joue pas. On peut même l'avoir complètement oubliée si elle est très ancienne on connaît des «vagues» en 1897 et 1883. Au delà, c'est l'inconnu. Nous possédons quelques cas mais il faudrait justement chercher méthodiquement pour savoir s'il y a eu véritablement des «vagues». Nous ne connaissons donc pas

«à priori» toutes les années intéressantes à éprouver. L'idéal est donc de dépouiller sur une longue période les journaux régionaux ou nationaux les mieux informés (qui ne sont pas toujours les plus importants) Notons qu'on se donnera moins de travail avec un journal ou une revue hebdomadaire. Une recrudescence étant découverte, il faut alors fouiller la plupart des journaux régionaux et pondérer son effort par l'importance des résultats trouvés (fouiller toutes les éditions locales dans le cas d'une vague très intense la coopération entre chercheurs devient alors indispensable). On se contentera naturellement de fouiller une courte période dans laquelle la «vague» soit entièrement contenue.

QUE FAUT-IL CHERCHER ?

D'abord, bien sûr, les observations d'OVNI. Le terme «OVNI» n'apparaît d'ailleurs pas forcément dans le titre, ni dans l'article, et jamais avant 1960. Il était alors remplacé par «soucoupe volante» qui de même ne peut apparaître avant 1947. On peut trouver par exemple : étrange phénomène, curieux météore, mystérieuse lumière, etc. . . Il faut souvent, quand on fait une simple liste, lire le début de l'article car le titre n'est pas toujours explicite (exemple : «Encore une») Ensuite les articles de fond sur le sujet, les «explications», les «hypothèses», les fausses observations d'OVNI, ou prétendues telles ; les erreurs, les mystifications et même les publicités et les dessins humoristiques utilisant à profusion soucoupes et martiens. Tout ceci permettra de mesurer l'étendue d'une éventuelle psychose des OVNI. (c'est le cas en 1954).

Intéressant aussi les prototypes de «soucoupes volantes», qu'ils puissent ou non voler (comme l'Avro Z). Enfin tout phénomène insolite est à recenser : phénomènes Fortéen (pluie de grenouilles, de pierres, d'objets ou matériaux divers). Phénomène astronomique ou météorologique curieux, phénomène métaphysique, métapsychique, miracles, «apparition mariale» alléguée ; découverte insolite, accident inexplicable, et même naissances d'animaux phénomènes ou trouvaille de champignon géant ; incendie incompréhensible, etc, etc. . . Certains de ces phénomènes sont parfois reliés aux OVNI et il faut les répertorier même si aucun OVNI n'a été signalé.

COMMENT FAUT-IL CHERCHER ?

Il ne faut rien laisser échapper mais éviter aussi de perdre du temps. Il serait dommage par exemple que 2 chercheurs, ne se connaissant pas, éprouvent la même période. Il faut donc procéder avec méthode. Il faut d'abord connaître la liste des journaux et revues parus dans la région à l'époque choisie, soit en la faisant soi-même là où ils sont conservés, du fait du dépôt légal (mais attention : on ne sera pas renseigné sur les diverses éditions), soit en la demandant à un autre chercheur (l'auteur possède le micro-film de la liste de tous les journaux publiés dans les départements français mentionnée plus haut). On peut voir alors quels sont ceux que l'on peut consulter personnellement. Si on habite près du siège d'un journal, on peut immédiatement dresser la liste de toutes ses éditions.

Quand on commence à avoir d'innombrables références et qu'on fait de nombreuses recherches, on ne sait plus toujours très bien où l'on en est ; il est alors indispensable de tenir un inventaire de ce que l'on a déjà dépouillé, entre quelle et quelle date, pour quelle édition, quel type d'article et ce dont on a fait la liste, ce qu'on a recopié ou photographié, etc. . .

Et bien sûr, l'outil de travail sera la liste des articles trouvés, où l'on indiquera soigneusement : le journal l'édition, la date, la page et le titre exact de l'article.

Nous nous excusons de l'aspect un peu «Dix commandements» des recommandations qui suivent :

— Si une édition ne contient aucun article intéressant, elle doit néanmoins être mentionnée avec l'indication que rien n'y a été trouvé.

— Lorsqu'on étudie une vague intense : Il faut dépouiller dans toutes les éditions, les pages locales (les autres étant identiques pour toutes les éditions), ceci bien sûr pour ceux qui ont la chance d'habiter près du journal. Les autres peuvent toujours dépouiller les pages locales de l'édition qu'ils ont pu trouver ; il vaut mieux, dans ce cas, indiquer si l'article provient d'une page locale ou d'une page propre à toutes les éditions.

— Il faut relever tous les cas même s'ils sont parus dans des journaux déjà dépouillés ; le recoupement apporte souvent des précisions complémentaires.

— Attention : certains articles ne comportent pas de titre et sont grands comme des timbres postes.

— Il faut continuer d'éplucher le reste d'un journal quand on y a déjà trouvé un article. En période de vague on trouve parfois trois ou quatre articles sur le même sujet dans le même numéro dont certains sur la même page.

— Il faut surveiller les chroniques locales, réflexions, articles à bâtons-rompus et autres rubriques portant toujours le même titre et traitant en principe d'un sujet à la fois ; en cas de psychose, le problème des «soucoupes» y est fatalement évoqué un jour.

— Un dernier conseil sur ce problème : Si vous n'avez pas beaucoup d'ordre, faites une photocopie de la liste de vos articles, une fois terminée. Ainsi si vous perdez cette liste vous ne serez pas obligé de tout recommencer.

COMMENT SE PROCURER LE TEXTE EXACT DES ARTICLES

Une fois l'article repéré, il convient de se le procurer. Ne le découpez pas dans la collection du journal, au nez et à la barbe de l'archiviste ! Certains l'ont fait des traces le prouvent . . . Ce procédé ne convient évidemment que s'il s'agit d'une pile de journaux retrouvés dans un grenier. Pensez que quelqu'un viendra peut-être après vous. Le plus facile est de demander la photocopie de l'article mais ce n'est pas toujours possible et c'est parfois d'un prix prohibitif. S'il s'agit de numéros relativement récents on les trouve parfois

encore en vente au siège du journal en s'adressant au service «ad hoc».

Il y a aussi la photographie. Munissez vous d'une pellicule à grain très fin et photographiez l'article en question. Photographiez en même temps une règle graduée, double décimètre, ou repère quelconque permettant de retrouver l'échelle (au moins pour les premières photos d'un même journal). Le mieux est bien sûr de disposer d'un pied. Attention à l'exposition, si votre appareil est muni d'une cellule, ne faites pas la mesure sur le papier journal, trop clair, mais sur une surface de teinte moyenne. Si vous disposez d'une cellule indépendante, faite la mesure en lumière incidente. Vous pouvez également opérer au flash électronique, indépendamment de toutes mesures de la lumière ambiante. Si vous n'avez ni l'un ni l'autre, n'opérez qu'à la lumière du jour. Les notices n'indiquent jamais comment photographier dans une cave c'est pourtant là que, parfois, sont stockées les vieilles collections. Si votre appareil n'est pas reflex, attention à la parallaxe (excentration du viseur par rapport à l'objectif). La distance entre les 2 axes optiques doit être rattrapée en visant un point décalé par rapport au centre de la même distance, le centre de l'article à photographier devant être devant l'objectif et non devant le viseur. Attention à la mise au point. Si votre appareil n'en comporte pas il est inutile d'espérer vous en servir. Il faut que la mise au point descende jusqu'à 60 ou 70 cm et mesurer soigneusement la distance avec un mètre à ruban. Sinon il vous reste encore la solution d'emprunter un appareil plus perfectionné, ou de se partager le travail, l'un dépouillant, l'autre photographiant ensuite. Si vous confiez le film à un photographe, demandez un développement seul, le tirage sur papier ne donnerait rien puisque il faut agrandir l'article au format d'origine. Après le développement vous pouvez lire les négatifs tels quels à l'aide d'une puissante loupe ou d'une visionneuse ; ou les agrandir, ou encore les envoyer à un autre chercheur.

Si vous ne pouvez retenir aucune de ces solutions, il ne vous reste hélas ! qu'à recopier tout l'article. Mais il vous sera difficile de recopier les photos. Vous risquez de faire aussi des erreurs ou de ne pas pouvoir être relu, par quelqu'un d'autre. Dans l'ensemble essayez d'être lisible, de bien séparer le titre et de mentionner s'il y a une photo, si le titre est en caractères très grands, etc. . .

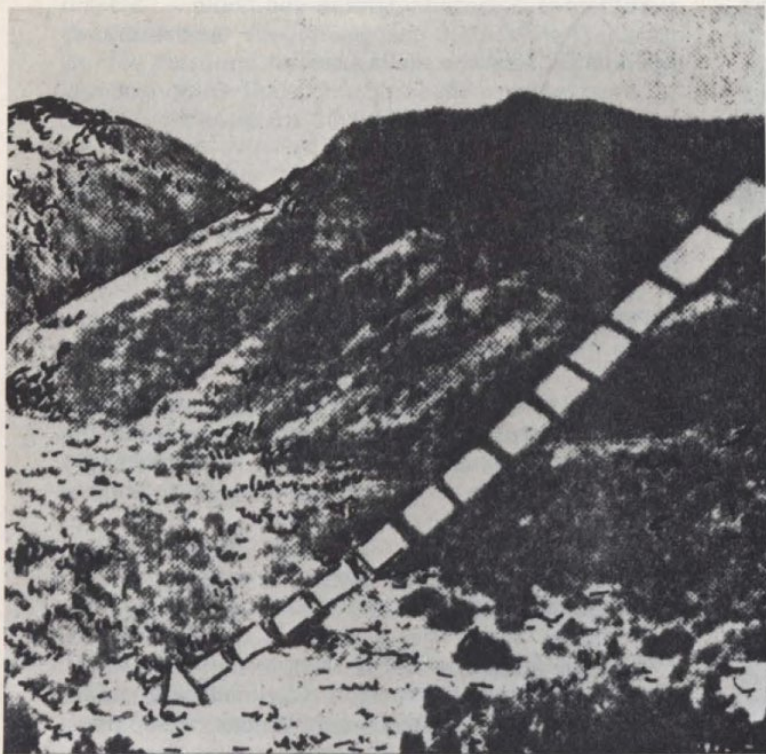
QUE FAIRE DES RESULTATS ?

Quand vous disposerez d'une masse abondante d'articles, il est évidemment conseillé d'en échanger des copies entre chercheurs et d'en envoyer aux correspondants de LDLN. Mais ensuite vous pouvez faire vos propres études, faire des graphiques de la fréquence des observations, de la fréquence des articles, de la fréquence des erreurs et mystifications, etc. . .

— Pointer les résultats obtenus sur des cartes de la région

— Classer les observations suivant certaines particularités





L'atterrissage de l'OVNI

L'histoire de

LA PATROUILLE CHILIENNE ET DE SON CAPORAL

le 25 Avril 1977

Raconté par Enrique Jorguera Marquez
sur "El Mercurio" du 17 Mai 1977

Transmis par M. DARNAUDE

Arrangement et traduction :

M. FERNANDO

LES FAITS

Un caporal de l'armée a disparu pendant 15 minutes après avoir vu un OVNI dans la localité de PUTRE (150 km à l'intérieur et au NE d'ARICA). Le caporal et la patrouille effectuaient une mission de routine le 25 avril 1977. D'après tous les soldats l'OVNI atterrit à 500 m de la patrouille, dans une zone appelée «Pampa Llussuma». Le caporal se dirigea vers l'OVNI et disparut . . . Lorsqu'il revint vers ses hommes, 15 minutes après, il arborait une barbe épaisse de «plusieurs jours». Le plus extraordinaire est que la montre du caporal avait avancé de 15 minutes, mais elle indiquait la date du 30 avril et non celle du 25.

Le récit

La patrouille de 7 hommes et un caporal se trouvait à Pampa Llussuma, à 03 h 50 le 25 avril 1977. Un petit campement était formé, deux hommes montaient la garde.

L'un des deux aperçut une lueur et alerta tout le monde. Puis les deux gardes affirmèrent avoir vu descendre 2 «étoiles». Pendant que le groupe parlait, ils virent tous une des lueurs se poser à 500 m de leur groupe. L'OVNI émettait une lueur violette, à ses extrémités il y avait 2 points lumineux rouge intense. L'OVNI approcha lentement.

(Suite page 16)



— Comparer les cas anciens et les cas récents, les cas connus par vous seul aux cas signalés dans les livres, etc. . .

Evidemment tout cet ensemble de conseils, de remarques, de mises en garde, paraît rebutant. En fait on s'y fait assez bien. Il serait simplement dommage de faire de bêtes erreurs que la lecture de ce qui précède pourrait éviter. Dites-vous bien que vous allez trouver des cas inédits, parfois même fantastiques et que vous serez alors le seul au monde à connaître. Que c'est à vous que les ufologues devront de pouvoir étudier ces cas. Qu'il arrivera peut-être que l'un d'eux bouleversera ce qu'on croyait acquis. Que vous vous ferez de toute façon une autre idée de l'ufologie et

de ses problèmes connexes à force de trouver des soucoupes, des pare-brises qui se fendent, des pluies de grenouilles et autres pseudo-foudres en boules. Et finalement vous aurez peut-être vécu une expérience originale : poussiéreuse mais enrichissante.

N.B. : La Responsable du Service d'Archives est Mme GUEUDELLOT 133, rue Léo Bouysson 40000 MONT DE MARSAN qui centralise depuis de nombreuses années un nombre considérable de rapports, les transmet à divers chercheurs, réalisant ainsi une tâche considérable.

Le caporal fit éteindre le feu, l'OVNI s'avancait à demi-hauteur en illuminant le secteur. C'est à ce moment que le caporal Valdès s'éloigna de ses hommes, se dirigea vers la lueur et disparut. Il était 04 h 15 le 25 avril 1977. Les soldats pensaient que leur caporal avait pris un autre chemin se dirigeant vers un autre secteur. Il se passera ainsi 15 minutes, et brusquement il apparut de nouveau et s'exclama à ses hommes «Les gars, de quoi en tomber à la renverse !!».

Les soldats l'amènèrent au campement où il se remit un peu. Avec des yeux exorbités il leur dit «Vous ne savez qui nous sommes ni d'où nous venons mais je vous dis que nous reviendrons bientôt». Puis il s'évanouit. Il se réveilla à 7 h du matin en disant «Je ne me rappelle plus de rien. Puis il ordonna «Il est temps de partir, il est déjà 4 h 30 du matin. A ces mots, les soldats étonnés constatèrent que sa montre était arrêtée à cette heure et la date qu'elle indiquait était celle du 30 avril, avançant de 5 jours.

Le récit qui suit a été enregistré sur bande par le professeur primaire (instituteur) Pedro Aradena de PUTRE.

Le récit d'après l'enregistrement publié le jeudi 19 Mai 1977 par «El Mercurio».

La lumière nous «emmerda» toute la nuit. . . on ne savait pas ce que c'était ainsi commence le récit. Les voix sont anxieuses, les paroles fusent.

Pedro Aradena — A quelle heure avez vous vu cette lueur ?

Soldat — vers 4 heures.

P.A. — Toi Rosalés (un soldat) tu étais de garde et tu l'as vue le premier . . . qu'était-ce ?

Rosalés — J'ai d'abord vu une lumière qui descendait. Ensuite une autre . . . il y en avait deux. Elles descendirent de par

Rosalés — J'ai d'abord vu une lumière qui descendait. Ensuite une autre . . . il y en avait deux. Elles descendirent de part et d'autre de la colline. Tout le monde parle, les voix s'emmêlent.

Caporal VALDES — En voyant les lueurs nous nous sommes alignés, épaule contre épaule, en disant : «si quelque chose doit se passer, nous le subissons tous ensemble».

P.A. — Ensuite vous avez vu disparaître les lueurs ?

Soldat — Pendant que j'étais de garde elle était là. Elle ne disparut qu'avec le lever du soleil.

P.A. — Quelle était l'intensité lumineuse ?

Plusieurs voix — . . . nous ne pouvons le dire, l'intensité changeait à mesure qu'elle s'approchait et qu'elle lançait des éclairs. C'était une lueur à demi-violette.

P.A. — Mais, vous avez vu la forme de la lueur ?

Soldats — . . . ronde comme une boule. . . à demi-ovale. . . elle était changeante elle augmentait et diminuait . . . comme si elle avançait. . .

P.A. — combien étiez-vous ?

Caporal Valdès — 7 hommes . . . tous ont vu la même chose . . . d'après eux, je disparus, puis réapparus, puis m'évanouis, j'eus des spasmes. . . je ne me rappelle plus rien. . .

P.A. — Les deux lueurs étaient-elles au même niveau ?

Caporal — Oui, on pouvait distinguer les cultures dans les champs bien que la nuit fut sans lune. On avait du mal à circuler. La première lueur descendit derrière la colline. Il y eut comme une splendeur extraordinaire, comme un incendie.

Tous parlent, puis les soldats se réfèrent à l'apparition du caporal Valdès.

Lorsque le caporal fit sa réapparition il semblait divaguer, il riait et disait : «. . . vous ne saurez jamais qui nous sommes et d'où nous venons. . . et nous reviendrons de nouveau. . .»

P.A. — La voix du caporal était-elle normale ?



Le Caporal VALDES

Soldats — . . . oui bien sûr ! une voix normale, un peu plus pressée, hachée. Quand il perdit connaissance on avait le sentiment qu'il ne nous connaissait pas, il disait : «la lueur. . . la lueur. . .» A un moment il réouvrit les yeux et fixa la lueur.

P.A. — Combien de temps resta-t-il évanoui ?

Soldats — . . . dix minutes à peu près. Il se réveillait puis rechutait, parfois il nous reconnaissait, enfin il dormit paisiblement.

P.A. — Caporal, te rappelles-tu pourquoi tu voulais te séparer de tes hommes et aller vers cette lueur ?

Caporal — Tout ce que je peux dire, c'est que quelque chose attira mon attention, m'appelait. . . c'était comme une sorte d'appel intérieur. . . je ne sais pas

si c'était vraiment merveilleux ou effrayant ! C'était extraordinaire. Nous sommes 8 à l'avoir ressenti. Qu'une personne soit hallucinée. . . mais que 8 disent la même chose !! Ce dont je ne me souviens pas c'est ce qui s'est passé ensuite, pendant ma disparition. Par contre, je me souviens qu'une force mystérieuse nous empêchait de fuir cette lueur. Je me rappelle uniquement m'être éloigné de mes hommes de 2 ou 3 m seulement. . . Après il paraît que j'ai disparu par enchantement, et de la même façon je suis revenu.

P.A. — Te rappelles-tu ce que tu fis pendant ce temps ?

Caporal — Oh non ! . . . j'ai eu un peu la même impression que lors d'un rêve où je sombre dans un trou profond. . . quelque chose de rond. . . un abîme après je ne sais plus. . .

Il me semble que c'était une sorte de mise en garde. . . comme si ce n'était pas la dernière et unique rencontre. . . ou bien encore une invitation à ne pas me mêler de ce qui ne me regarde pas. . . je ne sais. . .

Près de nous il y avait des brebis, et plutôt que de s'enfuir elles restaient immobiles, même notre chien «Huamachuco» ne disait rien, il régnait un silence de cimetière. J'en appelai à Dieu et dis à la lumière «Au nom de Dieu, vas-t-en . . .» Nous étions prêts à tout à ce moment, nous avons fait même le serment de rester ensemble.

Soldats . . . le caporal nous avaient fait éteindre le feu avant de partir.

Caporal . . . bien sûr ! le feu devait attirer leur attention, comme à un enfant.

Un soldat — Après avoir sorti les couvertures (pour étouffer le feu) je vis le caporal s'éloigner comme pour satisfaire une nécessité. . . c'est au bout de quelques minutes que nous constatâmes sa disparition

autre soldat — en réapparaissant le caporal sembla lancer un cri désespéré «. . . les gars. . .»

un soldat — A vrai dire, à présent nous n'avons plus peur, mais nous sommes inquiets de retrouver un jour la même situation.

Des voix nerveuses rappellent que la lueur augmentait de puissance en se rapprochant à la manière d'un tube néon.

des soldats — la lumière semblait nous attirer, à un tel point que nous nous tenions par la main pour éviter de nous avancer.

Les soldats précisent qu'ils avaient l'intention d'attendre 10 minutes après la disparition du caporal avant de partir à sa recherche. Ils disent également qu'à aucun moment ils ont eu l'impression qu'il s'agissait d'extraterrestres ; par contre ils avaient le sentiment d'une menace.

Paraît-il également que les chevaux de la patrouille étaient restés comme paralysés jusqu'à la disparition de l'objet.



cinq des soldats de la patrouille

Note. L'enregistrement réalisé par Pedro Araneda est beaucoup plus important. On constate en l'écoulant la tension nerveuse chez les hommes de la patrouille.

La déclaration des hommes de la patrouille, n'est pas la version officielle toutefois les militaires ont agréé celle-ci, reconnaissant qu'elle coïncidait avec leur propre enquête.

L'émotion dans la région a été profonde. Le Gouverneur provincial Oscar Figueroa Marquez, a autorisé la publication de ce cas dans «La Estrella d'Arica» et à «El Mercurio» «La Estrella d'Arica» fait état de la présence de nombreux disques dans cette zone de l'altiplano qui se situe à 4000 m d'altitude.

Autres faits en marge.

A Punta Aréna le dimanche 15 Mai 1977 une douzaine d'OVNI ont été vu par les habitants durant deux minutes à 22 heures se dirigeant vers la Terre de Feu. Certains entendirent un sifflement.

NOTA. Il existait une circulaire qui devait vraisemblablement censurer les observations d'OVNI dans la province et qui a été levée par le commandant en Chef de l'Armée à l'occasion de cette observation ainsi qu'en témoigne «El Mercurio» (circulaire n° 21 du 17 mai).

On n'est jamais trop prudent à propos d'information concernant le phénomène OVNI, c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours. Il est légitime aussi d'informer sans pour autant être assuré que ce qui parvient à notre connaissance est entièrement exact, ce qui est souvent très long à s'assurer, voire impossible. Quand est parvenu la dépêche de l'AFP concernant l'affaire chilienne, certains ont pu se dire : encore un canard et je n'étais pas loin de penser ainsi. Puis est venu «El Mercurio» avec ses détails, ses commentaires, les déclarations officielles du Gouverneur Provincial, qui est aussi le Commandant en Chef de l'Armée, qui confirme qu'un événement qui pourrait s'apparenter à ce que nous savons des OVNI a bien eu lieu, et qu'une patrouille en a été le témoin.

On peut donc se hasarder à réfléchir sur ce cas dont la relation semble bien être sincère et qu'elle est le fait de huit hommes, tous témoins.

Situons mieux les lieux que ne le fait l'article, qui s'adresse à des gens qui les connaissent mieux.

Arica est port chilien du Pacifique situé à l'extrême nord du Chili (35000 h. env.) Un chemin de fer le réunit à La Paz situé en Bolivie, à 350 km au NE, franchissant la Cordillère des Andes. En direction ENE, se trouve la petite ville de Pudre à 90 km à vol d'oiseau (et non à 150 comme il est dit : référence Atlas Universalis) A 25 km au NO de Pudre se trouve la frontière du Pérou, à 40 km au NNE celle de la Bolivie. La voie ferrée passe à 15 km au NO. La Cordillère culmine au nord avec 5950 m d'altitude, à l'est à 6570 m. Pudre à 4000 m d'altitude est située dans cette zone peu hospitalière de l'altiplano où paissent quelques troupeaux zone subdésertique qui compte de 200 à 300 jours de sécheresse par an.

Voilà donc une patrouille de 7 hommes et un caporal, montée à cheval, qui erre dans la région en «mission de routine». On ne nous dit pas en quoi consiste cette «mission de routine», pourquoi ? pour qui ? Les hommes sont armés et donc susceptibles de faire usage de leurs armes. Il existe donc une certaine insécurité dans cette région désertique, et par là même une certaine tension permanente chez ces hommes en «mission».

C'est la nuit noire, les hommes dorment, un feu est allumé : il ne fait pas très chaud à 4000 m, mais deux hommes montent la garde, veillant sur leur sécurité.

Soudain alerte, les hommes endormis se lèvent surpris, voient ces lumières insolites, se placent coude à coude en position de combat et observent, prêts à se défendre.

Cette chose indécise qui éclaire la pampa leur fait peur, peur de l'inhabituel qu'ils sont incapables de rattacher à quelque chose de connu. Les minutes passent, ils éteignent leur feu de peur qu'il attire la chose. Eux-mêmes se sentent attirés par cette lumière à l'intensité variable, ils ont peur de ne pas résister à l'envie ou au désir qu'ils ressentent d'aller au devant. Alors, ils se tiennent par la main pour mieux résister à cet enchantement. Mais voilà que le caporal se détache du groupe, fait quelques mètres en avant vers

la «chose» et disparaît aux yeux de ses hommes. Quinze minutes passent lourdes d'attente et le voilà qu'il réapparaît traumatisé.

Chose stupéfiante, il paraît vieilli, sa barbe a poussé «de plusieurs jours» durant ces 15 minutes, sa montre est arrêtée à 04 h 30, et le dateur indique le 30 avril alors que la date réelle est le 25. Arrêtons nous sur le fait tel qu'on nous le propose. Pour les soldats il s'est écoulé 1/4 d'heure, pour la montre du caporal 120 heures. . . Si le voyageur de Langevin a retrouvé le monde vieilli au retour de son voyage spatial, ici c'est le caporal qui aurait vieilli. Etrange ! est-ce bien ainsi qu'il faut voir les faits ? Je ne sais pas. Mais alors la barbe ? La montre ? Comment expliquer ?

Peut-être le caporal pourrait-il expliquer quelque chose ?

Il ne se souvient plus . . . Avant sans doute de perdre la mémoire il se rappelle d'avoir interpellé la chose «au nom de Dieu vas-t-en» a-t-il dit. Mais elle est restée là, toute la nuit, jusqu'à ce que le jour se lève.

Est-ce un rêve, un cauchemar, une hallucination : nous ne savons qui «ils» sont, ni d'où «ils» viennent, et «ils» reviendront. Qui l'a dit ? La «chose» sans doute ? Nous n'en saurons pas plus, ici pas d'extra-terrestre ni beau, ni laid, une aventure dont on a rien à dire parce que le souvenir fait défaut. L'imagination ne joue pas, seulement des faits, et sept hommes en portent témoignage.

Une chose lumineuse qui agit sur le psychisme humain, et paralyse les chevaux, est venue cette nuit là à proximité d'une patrouille. Elle les a troublés et ils restent inquiets. Ils ont peur de se retrouver dans une situation identique et qu'elle soit plus dramatique.

On ne saura pas s'il s'agit d'un engin, pas de hublot, de porte qui s'ouvre, d'échelle qui descend, une boule un peu ovale et lumineuse, telles celles que l'on décrit souvent. Ce n'est pas à Pudre que le mystère sera éclairci, du moins tel que le rapport en notre possession le présente. Peut-être l'Armée, plus experte en interrogatoire, sait-elle quelque chose de plus ? Il serait intéressant de pouvoir lire son rapport.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**



SECONDE OBSERVATION d'un O.V.N.I. à ELMWOOD (U.S.A.)

par Tom LAWIN

(extrait du "Leader-Télégram" - traduction de Ch. ZWYGART)

ELMWOOD — Le sujet de conversation, dans ce paisible village de 722 habitants niché au creux d'une vallée, ce n'est ni la greffe des noisetiers, ni le besoin de pluies printanières.

En fait, les conversations tournent autour de l'officier de police George Wheeler qui, pour la seconde fois en un an, a observé un O.V.N.I.

Jusqu'en Avril 1975, ce vétéran de la police depuis plus de 30 ans, dont 10 ans en tant que motard dans l'Etat de New-York, considérait les O.V.N.I. comme des inventions nées de l'imagination des hommes.

Maintenant, il est non seulement convaincu de leur existence, mais il est également persuadé que les occupants de ces mystérieux vaisseaux, «loin d'être inoffensifs, sont là pour nous tuer».

Wheeler fit cette réflexion il y a quelques jours, alors qu'il reposait dans un lit du Memorial Hospital, à Menomonie. Il a passé là un temps considérable depuis le 22 Avril : ce jour-là, il raconta qu'il avait été frappé par une lumière blanc-bleutée émise par un O.V.N.I. qui planait au-dessus d'une carrière, au sommet d'une colline située juste au Sud du Comté de Pierce.

Les sceptiques ne sont pas moins nombreux qu'en ce jour du 7 avril lorsque Wheeler et quelques autres aperçurent un autre O.V.N.I. au même endroit. Mais Wheeler trouve une consolation dans le fait que d'autres que lui ont observé ce même engin exactement à l'endroit où lui-même l'avait vu trois semaines plus tôt.

Récit du chef de la police

Le chef de la police, Gene Helmer, est probablement celui qui possède le récit le plus exact de l'aventure survenue à l'officier Wheeler, le 22 avril, vers 23 heures, alors qu'il roulait en direction des carrières pour examiner de plus près ce qu'il croyait être un feu.*

Helmer eut un entretien avec Wheeler, tôt dans la matinée du 23 Avril, lorsque celui-ci fut revenu chez lui après avoir passé une visite médicale auprès du docteur Frank Springer. Wheeler avait été retrouvé assis dans sa voiture de patrouille, à demi inconscient. Les phares et l'allumage de la voiture ne fonctionnaient pas, et Wheeler murmura à un passant, David Moots : «Amenez-moi jusqu'à la radio, j'ai été frappé» (sous-entendu : par un éclat lumineux).

Helmer déclara que Wheeler avait une frousse de tous les diables (sic). «Çà, je vous l'assure, dit-il. Et ce que George m'a raconté par la suite venait de son subconscient, car, plus tard, il ne se rappela même pas m'avoir narré son aventure».

Selon Helmer, Wheeler était en service lorsque, vers 11 h du soir, il envoya un message radio pour signaler qu'il se dirigeait vers les carrières «où, semble-t-il, un feu a éclaté». Doris, l'épouse de Wheeler, entendit la conversation sur une antenne radio de la police qui se trouve dans la maison du couple.

Quand Wheeler atteignit le sommet de la colline et jeta un coup d'œil vers le Nord, en direction d'un champ de luzerne, il s'exclama, sur la radio : «Mon Dieu, voilà de nouveau un de ces O.V.N.I.», et, «très calmement» selon Helmer, il commença à décrire l'objet.

Puis la radio devint muette.

Alarmée, madame Wheeler appela la maison de repos où Helmer travaille à mi-temps. L'infirmière de garde téléphona à Paul Frederickson, administrateur de la clinique, qui habite à proximité du champ où l'officier Wheeler observait l'O.V.N.I. L'infirmière demanda à Frederickson d'aller à sa fenêtre pour voir s'il pouvait apercevoir un objet dans le ciel.

Un autre témoin voit l'objet

«Je me levai, allai à la fenêtre, et je vis, dans le ciel, cet objet d'un orange flamboyant, déclara Frederickson cette semaine. Je le regardai pendant 10 bonnes secondes puis retournai à mon lit pour réveiller ma femme ; mais lorsque nous revînmes à la fenêtre, il avait disparu».

Frederickson, que les habitants du coin considèrent comme «une personne des plus dignes de confiance», avoua : «Ce n'est pas, de toute façon, la première fois que je vois un tel objet.»

«Cependant, dit-il, c'est le genre de publicité à laquelle je n'aspire pas à cause de la nature de mon travail.»

Ancien résident du Comté de Jackson, Frederickson se souvient qu'au début du mois d'Octobre dernier, son fils et lui roulaient en direction de leur domicile lorsque, vers 22 h 30, celui-ci pointa le doigt vers le Sud-Est et demanda : «Papa, est-ce que la lune se lève de cette façon ?»

«Rien qu'en jetant un coup d'œil et en voyant la vitesse à laquelle cela approchait, je sus que cela ne pouvait être la lune», déclara Frederickson.

«C'était quelque chose, de rond, orange et très brillant, qui, après s'être approché, vira et prit la forme d'un croissant. Cela signifiait que la lumière venait de l'extrémité avant. Pendant que cet objet planait tout près de nous, nous pûmes en distinguer le dessous très nettement : il était circulaire, presque de forme soucoupoidale, et de couleur gris foncé.

Nous n'en étions pas à plus de 1000 pieds, à mon avis (300 m environ), et nous étions absolument captivés. Mais nous n'en avons parlé à personne pour des raisons évidentes.»

Helmer se souvient qu'après sa discussion avec Wheeler, il y a trois semaines, il accompagna des officiers des services du Shérif du Comté de Pierce à l'emplacement de la carrière qu'ils passèrent au peigne fin avec des compteurs Geiger ; mais les appareils ne réagirent pas.

Par la suite, une enquête plus poussée révéla que trois personnes, habitant à proximité du champ où Wheeler aperçut l'objet, avaient déclaré que leurs postes de télévision s'étaient brusquement éteints vers 23 h, au soir du 22 avril, puis avaient de nouveau fonctionné 10 minutes plus tard environ.

Wheeler se reposa chez lui pendant quelques jours, mais une nuit il réveilla sa femme en marmonnant des mots sans suite au sujet de l'O.V.N.I. qu'il avait vu, et il se plaignit de violents maux de tête.

L'hospitalisation de Wheeler

Le docteur Springer fut de nouveau appelé et Wheeler fut hospitalisé, tout d'abord à Menomonie puis à Eau Claire où il subit des tests. Puis il retourna à l'hôpital de Menomonie où il fut gardé jusqu'à Mercredi dernier.

Helmer se rappelle avoir vu Wheeler «exercer ses fonctions de policier dans toutes sortes de situations» et, dit-il, «je ne l'ai jamais vu aussi secoué que cette nuit-là».

Helmer, qui reste neutre sur le problème de l'existence des O.V.N.I., fit remarquer que, alors qu'elle avait parfaitement fonctionné jusque là, la voiture de patrouille ne put être remise en marche par Moots qui avait découvert Wheeler à l'intérieur, hébété. Helmer la fit démarrer facilement lorsqu'il arriva à son tour sur les lieux. Mais deux jours plus tard, il fallut changer complètement les bougies et les vis platinées qui avaient été brûlées.

Wheeler se trouve maintenant chez lui, encore stupéfait par le dernier incident qu'il a vécu.

«Pourquoi ai-je du revoir cet objet une seconde fois ? demande-t-il.

Quelques précisions sur la première observation

Le 7 Avril 1975, alors qu'il se trouvait de service de nuit au Nord de la ville, Wheeler se jeta dans un fossé pour éviter d'être heurté par ce qu'il prit tout d'abord pour un énorme 747 en feu sur le point de s'écraser.

L'objet poursuivit sa route en direction des carrières dont Wheeler prit également le chemin et où il le trouva planant au-dessus du sol. Cet O.V.N.I., dit-il, avait la taille d'un terrain de rugby et n'émettait aucun son ; mais il était d'un orange incandescent, comme celui qu'il allait voir le 22 Avril.

Ce dernier, selon Wheeler, fit entendre un «bruissement» en partant. Wheeler affirma également qu'il avait pu voir l'intérieur de cet objet et y avait aperçu un appareil ressemblant à une roue à aubes, ainsi que des formes vagues. De plus, toujours d'après Wheeler, cette seconde observation lui permit d'établir que l'O.V.N.I. avait un diamètre de 250 pieds environ (75 m approximativement) et qu'il était aussi grand qu'un immeuble de deux étages.

Un recueil de récits

Ses descriptions des deux objets concordent avec celles que donnèrent d'autres témoins à travers le pays et qui permirent à une compagnie new-yorkaise d'archives (la Columbia) d'inscrire sur un album, mis en vente deux semaines plus tôt, des rapports personnalisés d'observations d'O.V.N.I. Le récit de Wheeler y figure, rejoignant en cela ceux d'un ancien militaire, d'un savant nucléaire, d'une assistante sociale, d'un psychologue, d'un agent du Ministère américain des Finances, d'un autre officier de police et d'un membre du Congrès. Leurs descriptions s'accordent avec celles de Wheeler sur les caractéristiques physiques des engins. Les O.V.N.I. qu'observèrent Wheeler et Frederickson allaient d'Est en Ouest, exactement comme tous ceux qui sont décrits dans ce recueil de récits intitulé : «O.V.N.I. : le facteur de crédibilité».

Parce que toutes les observations locales d'O.V.N.I. ont eu lieu à proximité d'une ligne à haute tension de 69 000 volts de la Compagnie d'Electricité «Northern States Power», et parce qu'il a lui-même vu un tube pendant sous le second objet, Wheeler suppose que ces vaisseaux utilisent peut-être la région comme un lieu de «recharge».

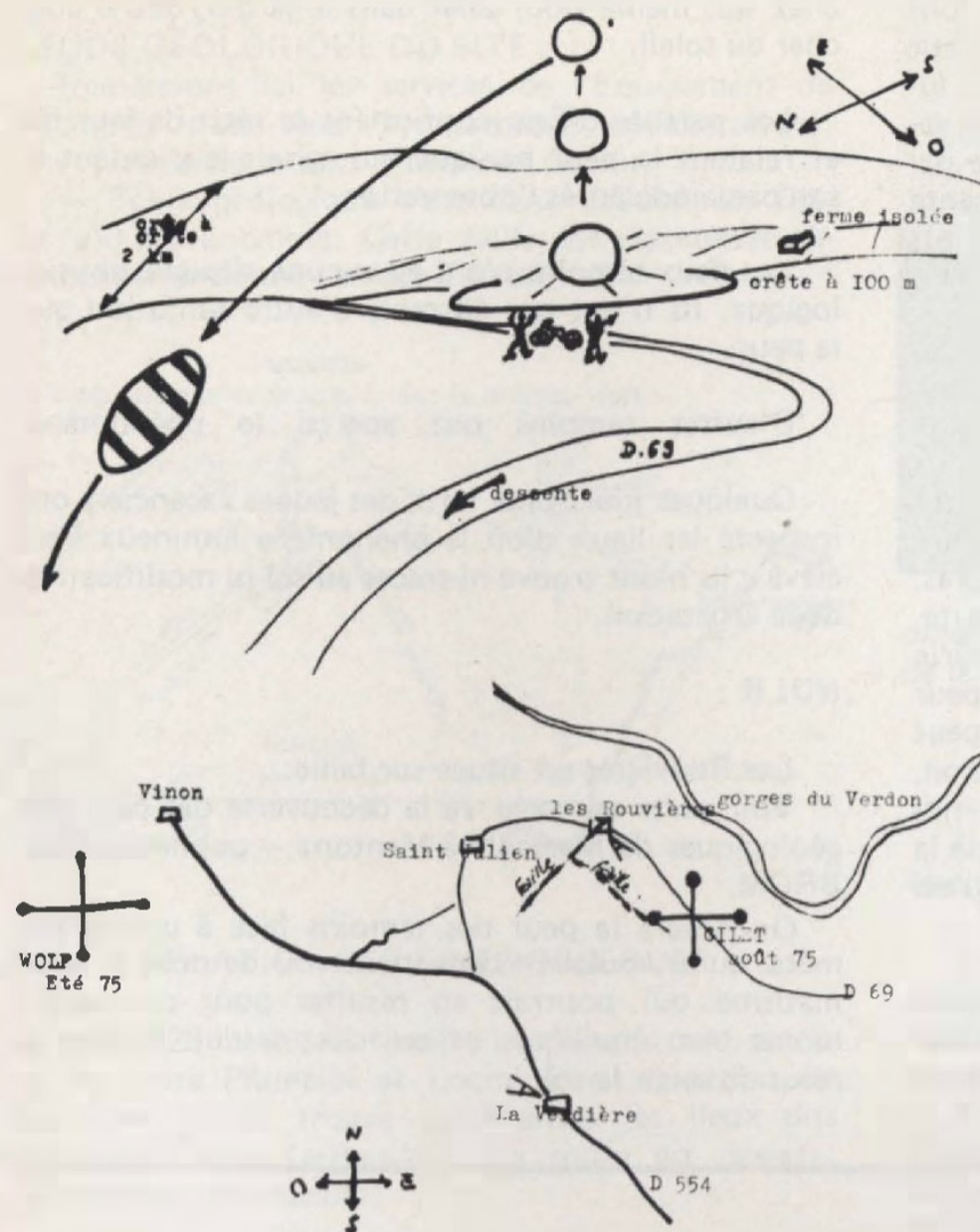
«Je ne sais pas ce que j'ai vu, dit-il, je sais simplement que je n'ai pas envie de refaire cette expérience».

*N.B.

Wheeler oublia tout de son observation lorsqu'il se rendit à l'hôpital, quelques jours plus tard.

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHEANT.

*FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.*



Dans le Var

Enquête de H. JULIEN
(délégué régional)

Lieu de l'observation : «Les Rouvières» par Saint-Julien (Var)

Témoin : Eric Gilet

Date : Juillet-Août 75

Durée : environ 3/4 d'heure (22 heures à 22 h 45)

Personnalité du témoin :

Eric Gilet est étudiant en médecine à la faculté de Marseille. C'est un garçon sérieux, travailleur acharné, de nature calme et réfléchi. Il passe ses vacances sur le domaine que ses parents possèdent aux Rouvières, commune de Saint-Julien dans le Var. Il a été interrogé en présence de ses parents qui confirment le phénomène OVNI et la panique qui s'était emparé de leur fils après sa «mésaventure».

Le terrain de l'observation :

Plateau karstique assez désolé (calcaire et masse du jurassique supérieur) avec présence de grottes et de rivières souterraines. De rares fermes dans des fonds de vallées alluviales, très distantes les unes des autres. Dans ce semi-désert ont parfois lieu des exercices hélicoptères avec réseau de radars sur engins mobiles. Mais le jour de l'observation, il n'y avait ni troupe, ni cantonnement, ni matériel militaire sur place.

Circonstances de l'observation :

En compagnie de camarades de son âge (Michel LAUTIER, Serge FERRIER, Sylvie FABRE), Eric se repose sur la terrasse de la villa de ses parents. Il est 22 heures passées. On est fin juillet ou tout début d'août. Le ciel est parfaitement clair et étoilé. Pas de lune ; pas de vent. Il fait chaud.

Au-dessus de la colline qui ferme l'horizon, à environ 1 km, où brillent les lumières de quelques maisons isolées, Eric et ses compagnons voient évoluer une sorte «d'étoile» orange d'un diamètre apparent plus grand que celui d'une planète à l'horizon (environ le quart du diamètre de la pleine lune). Les jeunes gens sont intrigués car cette lumière a des déplacements erratiques, «papillonnants». En particulier, elle disparaît brusquement pour apparaître instantanément plus loin. Elle donne l'impression de suivre avec une vitesse fulgurante un ou deux tracés nettement situés dans l'espace et toujours les mêmes. (Note de l'enquêteur : cette «manœuvre» a été bien observée par Mr WOLF, un témoin d'un autre phénomène ovni de même type, à La Verdrière, commune voisine enquête envoyée à LDLN). Le manège de cette lumière dure environ 20 minutes. Il ne peut être comparé à rien d'autre. Très excités, Eric et son ami d'enfance Michel Lautier décident d'aller voir de plus près cette insolite manifestation lumineuse. Ils enfourchent la moto d'Eric et se dirigent vers le lieu où ils ont vu évoluer le phénomène lumineux. Entre temps, celui-ci a disparu en plongeant derrière l'horizon.

Les deux amis suivent la route départementale pendant deux km. environ. Ils ont passé la première crête qui limitait l'horizon depuis leur lieu d'observation. Comme ils ne voient rien, ils s'arrêtent. Devant eux, à environ 100 mètres, il y a une crête de taillis et de petits chênes blancs, parsemée de minuscules clairières rocailleuses. Soudain, dans le plus grand silence, les deux amis voient s'élever du sol une boule blanche «comme un phare», énorme, éblouissante. Lentement, verticalement. Elle illumine la nuit claire et la

crête sur plusieurs centaines de mètres. Les deux jeunes gens surpris, aveuglés sont terrorisés. Ils font demi-tour et s'éloignent de toute la vitesse de leur motocyclette (la route a une forte déclivité). La lumière change de couleur, devient elliptique, a des variations de luminosité. Elle paraît suivre la route parallèlement à la fuite des jeunes gens. Elle présente parfois des zones verticales plus sombres et des points rouges vifs. Sa distance par rapport aux témoins ne peut être précisée (200 à 400 m — peut être moins ou plus). Mais elle paraît toujours aussi «énorme» (plusieurs fois le diamètre apparent de la pleine lune).

Les jeunes gens ont eu des ennuis avec la moto. Ils étaient tellement affolés qu'ils ne peuvent en préciser la cause. Ils constatent que le phénomène lumineux s'est dirigé vers les lumières du bourg des Rouvières. A leur stupeur, il s'est arrêté à proximité de la route, à l'entrée du village «comme s'il les attendait». Eric pilote la moto. Une fausse manœuvre due à la peur panique qui l'agite, a détendu la chaîne. Il ne peut accélérer. Il décide de prendre une autre direction, par un chemin perpendiculaire qu'il connaît. Au moment où il manœuvre, son camarade lui signale que la boule lumineuse a disparu «comme une lampe qu'on éteint».

Les deux jeunes gens reviennent à la villa d'Eric. Ils sont hors de sens. Les parents devront les reconforter et les soigner en leur administrant des calmants. Pen-

dant toutes les vacances. Eric refusera de sortir de chez lui, même pour aller dans le jardin, dès le coucher du soleil.

Les parents d'Eric confirment le récit de leur fils et relatent la peur panique qui agitait leur enfant et son camarade après l'observation.

Les deux témoins n'ont eu aucune séquelle physiologique. Ils n'ont pas éprouvé d'autre sensation que la peur.

D'autres témoins ont aperçu le phénomène.

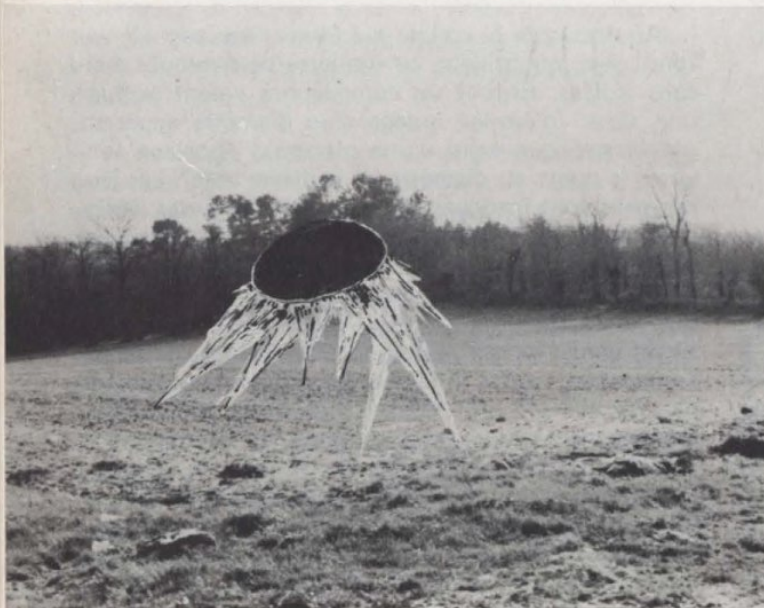
Quelques jours plus tard, des jeunes vacanciers ont inspecté les lieux d'où le phénomène lumineux s'est élevé ; ils n'ont trouvé ni traces au sol ni modification de la végétation.

NDLR :

Les Rouvières est située sur faille.

Voir carte annexée «à la découverte des paysages géologiques de Marseille à Menton» — publication sur BRGM.

On notera la peur des témoins face à un phénomène qu'ils voulaient cependant voir de près, le traumatisme qui pourrait en résulter pour des sujets moins bien équilibrés et qui s'est traduit ici par le refus de sortir le soir.



Flash de l'objet C du plan avant son départ

TEMOINS :

M^r et Mme Rémy **LORGEUX** et leur deux enfants, Chantal et Jean-Pierre.

LIEU :

Route Départementale 117 entre Plumelin et Locminé (Morbihan).

DATE :

19 Octobre 1976, heure 23 h 40

Dans le Morbihan **Observation près du sol** **à Locminé, le 19 octobre 76**

Enquête de M. Frédéric CREISMAS
Digest de M. Jean - Louis BROCHARD

BASE AERO-NAVALE DE LANN-BIHOUE

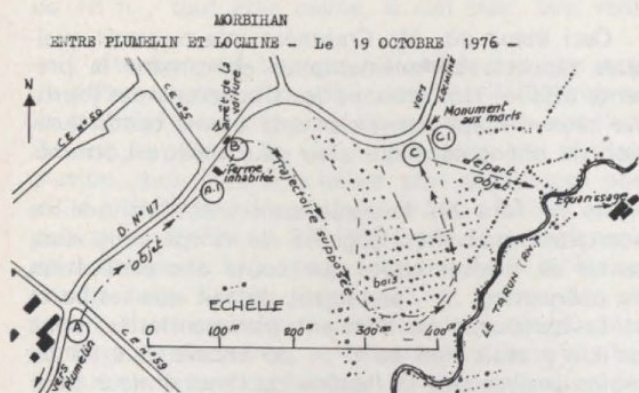
- Vent de N.O., vitesse 6 nœuds
- Visibilité au-dessus de 2000 m : 2,8 à 600 m,
7,8 à 1500 m
- Temps couvert.
- Radar : Néant.

ETUDE GEOLOGIQUE DU SITE :

(remercions ici les services de l'Equipement de Locminé, pour leur sympathique collaboration).

— Nature du terrain : Schiste et Granit.

— Faille géologique s'étendant d'Ouest en Est, au sud de Locminé. Cette faille est recouverte de quartzite (ancienne carrière à Baud).



RELATION DES FAITS OBSERVES

Il est 23 h 40, la famille Lorgeoux roule sur la route, entre Plumelin et Locminé, en direction de Locminé, et se trouve alors entre les lieux dits «Kerveno» et «Kerboudal». La route est déserte, la nuit d'un noir absolu.

Brusquement, Chantal (la fille) aperçoit un objet ellipsoïdal situé en arrière de la voiture, au-dessus d'une prairie. Celui-ci est presque circulaire, lumineux, de couleur jaune. Sa lumière n'émet aucun rayonnement, son altitude peut être évaluée à environ 100 m. (A du plan).

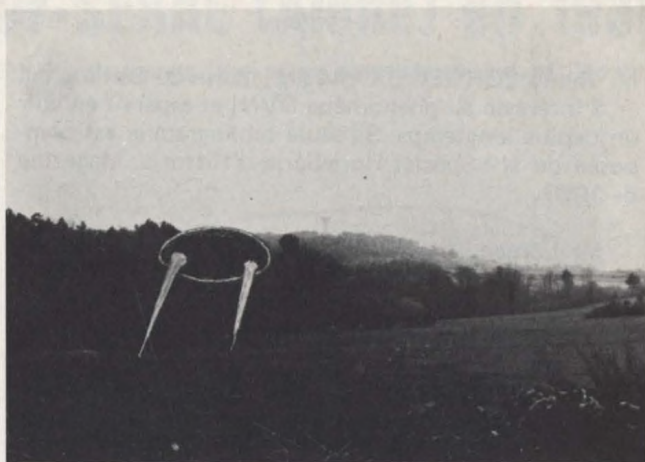
La voiture continuant sa progression, Jean-Pierre (le fils) peut à son tour l'observer. L'objet avance sensiblement moins vite que le véhicule, qui lui roule maintenant à environ 60 km/h. Les enfants insistent auprès de leurs parents, qui eux ne peuvent voir le phénomène de leur place.

Mr Lorgeoux s'arrête après une ferme abandonnée, et sort alors de voiture.

Il distingue alors nettement l'objet, à quelques 40 m de lui, à une hauteur d'environ 20 m. Sa femme et ses enfants observent quant à eux de la voiture. (A1 du plan). Ils estiment l'objet à 5 ou 6 m de long. (le témoin compare l'objet à une DS Citroën). Il est de forme ellipsoïdale, mais le témoin précise qu'il s'agit d'un disque en perspective, de couleur sombre, ayant l'aspect solide, doté de deux projecteurs allumés et dirigés vers le sol.

Ces projecteurs sont d'un jaune vif blafard (dans le genre des lumières émises par certains lampadaires dans des agglomérations).

Ces projections lumineuses ont la forme de faisceaux pointés vers le sol, éclairant le flanc de la colline. A noter que ces lueurs semblent changer d'orientation, mais les témoins ne distinguent aucune mobilité des phares (B du plan)



objet vu en A1 et B du plan au moment de l'arrêt de la voiture.

Il est à noter que aucune étoile, ni aucun astre de quelque ordre que ce soit, n'était visible ce soir là.

Les témoins décident de reprendre la route, et perdent de vue l'objet en raison d'un petit bois, mais il leur semble qu'il contourne celui-ci. A la fin d'un virage, près du monument aux morts, l'objet réapparaît à leurs yeux, avec ses projecteurs, au-dessus d'un champ en jachère. Brusquement, il émet un flash très puissant, illuminant tous les environs. Ses projecteurs sont alors éteints. (C du plan)

L'objet leur apparaît alors sous un nouvel aspect : il est alors comme suspendu au-dessus d'un vieux pommier couché au sol. Sa forme est discoïdale surmontée d'un dôme ayant la forme d'une demi-sphère. Les témoins se rendent compte alors que deux «hublots» (terme des témoins) jaune vif sont sur le dôme alors que les projecteurs se trouvaient sous l'objet (C du plan).

L'objet se trouve alors à environ 20 m de hauteur, et à quelques 20 m des témoins. Ensuite, celui-ci s'éloigne vers la station d'équarrissage et y passe sans stationner. Il se dirige ensuite vers la station FR3 de Moustoir-Ac. Les Lorgeoux le suivent des yeux sur presque 2 km, puis le perdent de vue.

Durant son éloignement, l'objet avait la forme d'une boule jaune, et ne suivait pas la courbe du terrain. A aucun moment, il n'émit le moindre bruit.

EFFET SUR LES TEMOINS

Seule Mme LORGEUX semble avoir souffert des yeux après l'observation, et principalement lors de la violence du flash.

En aucun cas les témoins n'ont ressenti l'effet de persistance des impressions rétinienne.

La Simca 1301 des témoins n'aura subi aucune perturbation notable, tant au niveau moteur, que phares.

Mr Rémy LORGEUX : 44 ans, Marin de Commerce. S'intéresse au phénomène OVNI et espérait en voir un depuis longtemps. Sa seule bibliographie est composée du N° Spécial Hors Série d'Historia, Magazine de 1976.

Mr Lorgeoux a une grande influence sur sa famille.

Mme LORGEUX : 43 ans, sans profession. Ne semble s'intéresser particulièrement au phénomène.

Chantal LORGEUX : 15 ans — Lycéenne (3ème) Se désintéresse totalement du problème, et est très imprécise sur ce qu'elle a vu.

Jean-Pierre LORGEUX : 12 ans — Lycéenne (6ème) S'intéresse au phénomène OVNI, vraisemblablement par l'intérêt du père.

Rien de particulier concernant cette famille tranquille du Morbihan qui semble sincère dans ses déclarations, et qui, manifestement n'a pas attendu les OVNI pour vivre heureuse. . .

Note de l'Enquêteur :

Les témoins sont de toute évidence sincères, ils ont réellement vu ce qu'ils ont décrit.

Je voudrais néanmoins apporter ici un point de vue personnel.

Mr LORGEUX en tire néanmoins des conclusions qui l'ont peut-être mené à imaginer certains détails, ou du moins à les déformer. Il ressort de cette enquête, qu'il fut le seul à me fournir les renseignements les plus précis, bien qu'approuvé par sa femme et ses enfants. Il n'est pas impossible qu'il ait pu les influencer, et ce sera ma conclusion.

Note de M. Brochard, Délégué Régional.

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement Mr Creisméas qui nous présente aujourd'hui les résultats de sa première investigation. C'est en effet avec sa carte d'enquêteur vieille de 15 jours, que seul, Mr Creisméas s'est lancé dans le bain. Puisse-t-il servir d'exemple à certains enquêteurs bretons . . . qui s'endorment sur leur lauriers.

Ceci étant dit, Mr Creisméas m'a transmis quelques rapports complémentaires concernant la présente affaire. Nos amis ne les trouverons pas joints, car ceux-ci n'apportent rien à la bonne compréhension du phénomène qui a eu pour théâtre Locminé.

Ils ne font en fait que confirmer l'attitude de «certaines mauvaises langues» de village, trop contentes de trouver coûte que coûte une explication au phénomène . . . se targant du fait que les porcs et la basse-cour ne s'étaient pas manifestés, donc qu'il n'y avait rien eu . . . ou encore, que les témoins avaient pris la flamme de l'incinérateur pour un OVNI. . .

A noter toutefois, que l'incinérateur fonctionnait ce soir là, mais qu'aucune flamme ne s'échappait de la cheminée. La chaudière est à vapeur. Seules des lampes au néon éclairent la cour de l'usine.

Que c'est-il donc passé cette nuit là à Locminé ? Notons pour finir que cette région du Morbihan est le théâtre de temps à autres, de curieux phénomènes. . .

(Locminé Sept. 68, Déc. 68, Plumelin Nov. 74, Colpo Juin 75, Auray Oct. 75)

(Vannes Janv. 68, Mars 71, Fév. 74, Déc. 75 etc. . .)

J.L.B.

Bilan d'activité pour les Pyrénées - Orientales

La délégation régionale de «Lumières dans la Nuit» pour les Pyrénées-Orientales fait peau neuve.

Ayant déjà à sa tête un délégué pour les départements de l'Aude, l'Ariège et les P.O., un nouveau délégué vient d'être nommé ; cette fois il s'agit d'une femme, Madame Geneviève VANQUELEF qui s'occupera également de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Le premier délégué s'occupant également des P.O. et de l'Ariège.

Deux autres enquêteurs : Messieurs José BAZERIES et Jean-Pierre ATZERIAS assisteront dans sa tâche la nouvelle déléguée.

Voici en résumé les activités des quelques mois de travail de cette nouvelle équipe :

Octobre 1976 :

Après la parution des «Vues Nouvelles» du même mois, de l'article d'Antonio RIBERA «l'homme

adopté par les extra-terrestres», contre-enquête menée par Madame VANQUELEF, Messieurs BAZERIES et ATZERIAS, afin de retrouver le principal personnage de l'histoire. But atteint en Février 1977.

Février 1977 :

Prise de contact avec le commandant de Gendarmerie Nationale du département des P.O. et première enquête sur observation d'O.V.N.I. en collaboration avec cette dernière.

Mars 1977 :

Réunion-débat sur les O.V.N.I. au C.E.S. d'Elne dans les P.O., avec projection de diapositives, animée par Madame VANQUELEF assistée de Monsieur ATZERIAS.

Avril 1977 :

Conférence, organisée par Monsieur ATZERIAS, au Palais des Congrès de PERPIGNAN (66) avec le sympathique journaliste de T.F.I. Jean-Claude BOURRET. Thème : les O.V.N.I. mythe ou réalité ? Assistance nombreuse : 900 personnes environ. A l'issue de cette conférence plusieurs témoignages sont recueillis.

(suite Page 33)

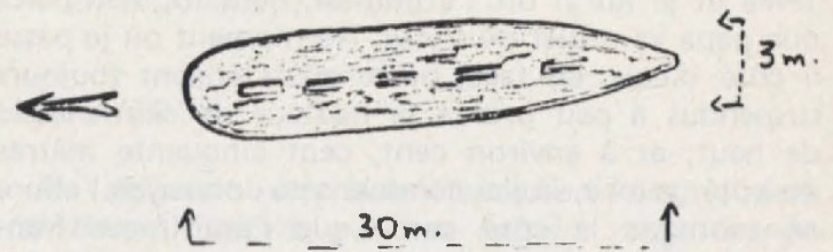
UN OVNI à MARLE-sur-SERRE (Aisne) en 1938

Rapport de Mme BROUWEZ et M. DEHAN

M. Azame, 19 ans à l'époque, était à la pêche avec son père, 51 ans au bord de la rivière «La Serre» à Marle-sur-Serre, entre le 20 Août et le 5 Septembre 1938 ; la rivière coule sens N/S. Il était aux environs de 18 h , tout était calme, le ciel clair, sans vent.

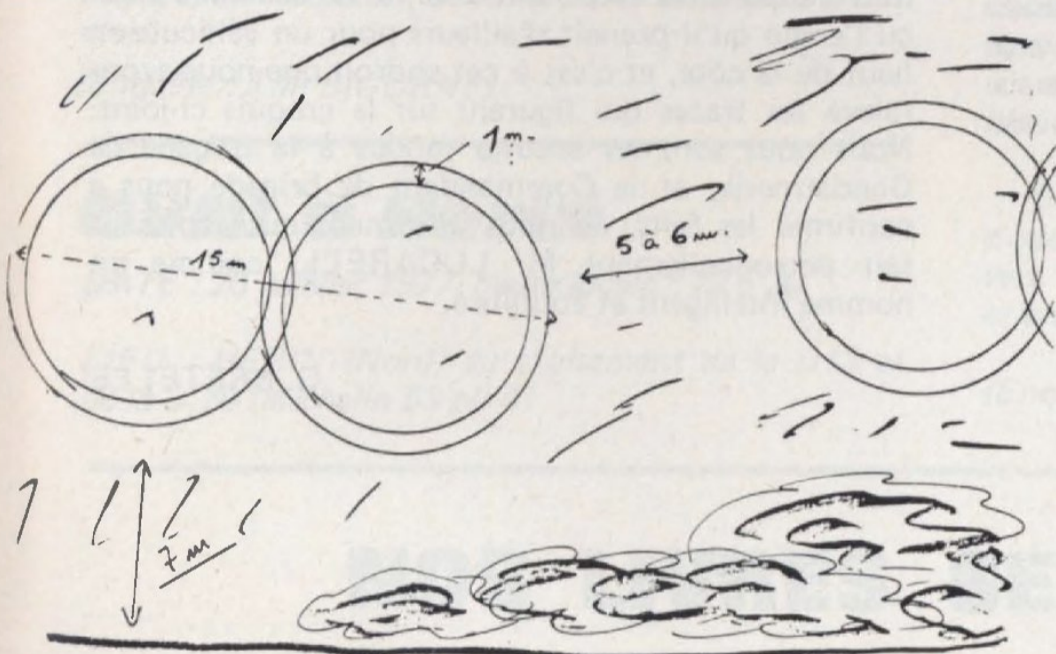
L'attention des témoins fut attirée par une sorte de sifflement (file d'air, dit le témoin). A l'endroit où ils pêchaient, leurs regards étaient tournés vers l'est. Devant les yeux, ils virent une sorte de fuselage d'avion, sans ailes, sans hélice, sans empennage, plus effilé à l'arrière, à une altitude de 200 à 300 m, et qui pouvait se déplacer à 200/250 km/h. Il pouvait avoir un diamètre de 3 m, et une longueur de 30 m. Il s'approcha jusqu'à une quarantaine de mètres des pêcheurs. Ils remarquèrent surtout sa belle couleur bleu verdâtre luminescente, et crurent distinguer des hublots tout le long du fuselage. Ils purent le suivre des yeux sur environ 2 km, puis il vira vers le nord, et disparût.

Les témoins ne ressentirent aucun effet particulier et n'entendirent que le sifflement. Le lendemain, un



quotidien de la région de Lille rapportait que des personnes avaient vu la veille, donc le même jour, un aérolyte dans le ciel.

M. Azame père pensa à une arme secrète des allemands, mais douta qu'ils l'essaient dans le ciel français, il ne comprit jamais ce que cela pouvait être. Quand au fils, il put par la suite, se rendre compte de l'étrangeté du phénomène, et en apprécier très exactement les caractéristiques, car il devint pilote de chasse de l'aviation française à l'entrée en guerre. Trajectoire : d'abord Est/Ouest puis virage vers le Nord. Michelin 53 pli 15. Coord. lg 60E et 55g27 N.



ROUTE EMPRUNTÉE PAR LE Témoin

En Moselle :

entre Herstroff et Hobling

Enquêteurs : G. BRETTELE, B. WAGNER

NOM : LUCARELLI Roméo 16, rue Principale
57 HOBLING

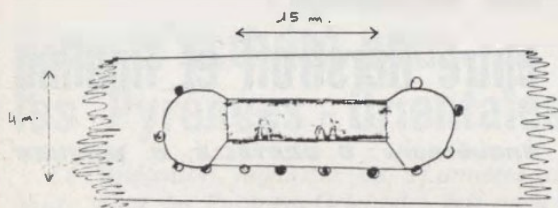
DATE DES FAITS : 24 Octobre 1976 vers 22 h 30
sur la route départementale 118 reliant HESTROFF
à HOBLING.

Ces faits sont certainement en rapport avec l'affaire BIVER dont le rapport est joint. L'enquête de M. LUCARELLI est la suite du petit paragraphe de L.D.L.N. de Décembre 1976 n° 160, rubrique nouvelles récentes (l'Alsace du 26/10/76 HOBLING Moselle).

LES FAITS : (D'après enregistrement magnéto de la déclaration de l'intéressé réalisée 2 semaines après l'observation).

A 10 h 30 le soir, je ramenaient des amis à un village tout près à 6 ou 7 kilomètres ; en revenant, à peu près 8 ou 900 mètres avant que j'ai vu l'objet, j'ai vu deux lumières ; j'ai cru que c'était un véhicule qui était stationné sur une côte, parce que de loin, on aurait dit que c'était une voiture. J'avais ma petite fille avec moi. J'ai continué à rouler normalement ; et quand je me suis approché plus près, j'ai vu l'engin ; enfin ces deux boules de lumière qui étaient sur le côté droit, mais comme c'est mal orienté, quand je suis arrivé vraiment en face d'eux, j'ai vu que c'était sur la gauche parce que ça fait un zig-zag ; c'est la route qui vient de Hestroff à ici, à peu près quatre kilomètres où ce n'est pas habité, rien. . .

Et puis quand j'ai commencé à monter la route, j'ai vu que l'engin était suspendu là et ne bougeait pas. Alors, premièrement, j'étais déjà au courant, je savais très bien que ça existait, mais je n'aurais jamais pensé que ça m'arriverait à moi. J'avais encore la gamine avec moi, elle dormait derrière ; je l'ai levée et je lui ai dit : attention, tiens toi bien parce que papa va rouler plus vite. Au moment où je passe à côté d'eux, en face, parce qu'ils étaient toujours suspendus à peu près à la hauteur de cent mètres de haut, et à environ cent, cent cinquante mètres du côté gauche, là j'ai commencé à donner de l'allure en montant la côte parce que j'avais peur franchement. Et voilà qu'ils commencent à me suivre ; et avant d'arriver à la forêt, parce qu'il y a une forêt un peu plus loin, à peu près à 700 mètres plus loin, là j'ai ralenti, je me suis dit que peut être ici je serai plus tranquille et qu'ils ne peuvent pas se poser à cause des arbres, parce que j'imaginai tout de suite qu'ils cherchaient quelque chose. Donc j'ai ralenti, peut-être à 30 ou 40 à l'heure, et quelques secondes après j'ai redémarré à pleine allure ; et puis les voilà qui ressortent de la forêt, où la route fait un genre de cuvette ; on aurait dit vraiment qu'ils me suivaient, et là ils ont commencé à descendre avec leur appareil ; ils étaient penchés vers l'avant ; et puis naturellement comme j'ai vu ça, j'ai commencé à faire des appels de phares, parce que je roulais assez vite et puis j'ai vu qu'ils venaient sur moi et se sont mis devant moi ; j'ai vu alors au milieu de l'appareil un écran éclairé très faiblement d'une lumière orange qui provenait de l'intérieur de l'engin et tout de suite après cette lumière, deux silhouettes sont apparues dans ce rectangle comme pour me regarder. J'ai cru comprendre qu'ils voulaient se poser devant moi, mais ils n'en ont pas eu l'occasion parce qu'après il y avait le village.



Donc les appels de phares que j'ai fait, ça a peut être servi à quelque chose, je n'en sais rien, mais ils se sont mis devant moi, toujours à peu près à la même hauteur, moins de cent mètres en tout cas, et puis après j'ai tourné ici pour venir chez nous, au village, et je les ai vus qui partaient tout droit. Alors je me suis dit : maintenant je suis libéré (tandis que je descendais le village, une affaire de quelques secondes). J'étais dans la montée du garage, et puis ma femme sort et puis les voilà qui avaient déjà fait le tour au dessus des maisons et qui stationnaient au dessus du garage ; mais là, ils étaient un peu plus haut, ils avaient pris de la hauteur. Ma femme sort parce qu'elle m'ouvre la porte comme d'habitude et puis je lui dis : voilà l'engin là, il m'a suivi ; j'étais tout tremblant, tout blanc..

Elle me dit : c'est pas possible. Je lui dis si, depuis là haut il m'a suivi jusqu'ici. Alors elle a regardé pendant une ou deux minutes avec moi, et puis ensuite j'ai dit va chercher les jumelles comme ça j'arriverai à voir ce qu'il y a de plus près. Elle entre, prend les jumelles ; au même moment ou elle ressortait, l'engin commençait à avancer tout doucement. Puis j'ai pris les jumelles ; alors que je voulais fixer l'appareil, ils ont éteint les lumières et on a juste entendu un peu de bruit, c'est tout.

QUESTION ENQUETEUR : «Qu'est-ce que c'était comme bruit ?».

Ça faisait un bruit, un bourdonnement assez sourd ; on n'aurait pas dit un avion, un avion à cette hauteur là, il aurait fait un potin, même un hélicoptère aurait réveillé tout le quartier ici. C'était un bruit que je ne pourrais vous expliquer ; si je l'entendais à nouveau, je pourrais dire c'est ça».

- Aucune réaction matérielle (voiture, montre, etc)
- Aucune intention agressive de la part de l'engin.
- Aucune réaction sur le plan physique, sinon une peur qui se traduisait encore quinze jours après, lors de l'enquête.

Nous nous sommes rendus sur les lieux de la première apparition avec l'intéressé, là où celui-ci a aperçu l'engin qu'il prenait d'ailleurs pour un véhicule en haut de la côte, et c'est à cet endroit que nous avons relevé les traces qui figurent sur le croquis ci-joint. Nous nous sommes ensuite rendus à la brigade de Gendarmerie, et le Commandant de brigade nous a confirmé les faits, en nous informant qu'il connaissait personnellement M. LUCARELLI comme un homme intelligent et équilibré.

G. BRETTELLE

TRACES

Ces traces sont assez spéciales par leur forme en cercle parfaitement régulière, au premier abord rien de bizarre mis à part l'herbe écrasée sur une largeur de 3 à 4 centimètres et uniquement sur le périmètre de chacun des cercles intérieurs et extérieurs, ces traces se présentent comme le croquis, en deux cercles rattachés. L'espace entre les cercles intérieurs et extérieurs représente environ 1 m, l'herbe n'est pas écrasée dans cet espace. Il existe trois traces identiques sur ce champ, elles ne sont séparées que de quelques mètres. Une chose assez étrange, c'est que l'une d'elles donne l'impression que «l'ENGINE» aurait glissé sur quelques mètres avant de s'immobiliser. Aucune photo n'aurait été possible vu le piétinement de nombreux badauds qui nous ont précédés. La Gendarmerie nous a déclaré que les traces relevées émanaient d'un tracteur, nous n'avons pas insisté. . .

DANS LE NORD

Dans l'Avesnois

DATE : 24 Février 1977, heure locale : 8h 35

LIEU : les témoins : près de la place de SEMOUSIES

Le phénomène : en direction d'AVESNES/HELPE dans le ciel. Mich. 53 pli 6

LES FAITS :

4 élèves de l'école de SEMOUSIES (près de Dourlers) âgés de 10 ans en moyenne, sont entrés très excités dans leur classe, proclamant, encore sous le coup de l'émotion, qu'ils avaient vu une soucoupe volante évoluer dans le ciel. . . Ils ont conté à leur directeur M. Maillard, qui les connaît et ne réfute aucunement leurs dires, qu'ils avaient vu vers 8 h 35, un objet en forme de disque, visuellement plat, de couleur rouge et bleu, qui se déplaçait sans bruit ni fumée vers le sud, en direction d'AVESNES/HELPE, à une altitude difficilement estimable.

Quand ils découvrirent l'objet, les 4 écoliers se trouvaient près de l'église, dans le virage précédant l'école. L'objet aérien émergea des nuages, descendit en direction d'AVESNES, s'immobilisa un moment, puis remonta à la verticale et disparut très vite/ . .

(Enquête : J.M. BIGORNE)

OVNI à Herin

DATE : 26 Janvier 1977, heure locale : 19 h 20

LIEU : HERIN (Nord) au croisement de la D13 et de la D 70 (Michelin 53 pli 4)

LE TEMOIN : M. K (anonymat demandé) préposé PTT 24 ans, marié, 1 enfant.

LES FAITS :

Me dirigeant vers Valenciennes en voiture, mon attention fût attirée par une lumière rouge orange dans le ciel. Tout d'abord je pensais à un hélicoptère, étant situé à environ 300 m sur ma droite. Je le suivais depuis Bellaing, quand arrivé à la hauteur de HERIN, une flamme blanche sortit de l'objet, horizontalement dans le sens de la marche.

Instinctivement je ralentis ma voiture. La couleur orange devint blanche. C'était en fait un objet ovoïde avec des lumières tout autour ressemblant à des hublots : il y avait environ une dizaine de ces lumières éblouissantes. Je ne pus voir distinctement la couleur de l'objet à cause des lumières, mais il me sembla métallisé. Puis il commença à descendre vers le sol. De mon point d'observation il faisait 15 cm à bout de bras, mais il devait en réalité mesurer 20 à 30 mètres de diamètre.

Craignant d'arriver en retard à mon travail j'accélérais mon véhicule sans plus m'occuper de la chose. Je vis que les voitures qui me suivaient ralentissaient pour observer l'objet. Ma voiture n'a eu aucune défaillance, je n'ai ressenti aucun trouble.

Deux autres personnes ont décrit un objet identique qui passait au dessus de Wallers, se dirigeant vers VALENCIENNES à 19 h 15. Témoin crédible et bien connu.

(Enquête de M. Patrice SIMON).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à «LA PIERRE ANGULAIRE» (Service spécial LDLN) Boite Postale 2 - 84490 ST SATURNIN D'APT

Nos lecteurs peuvent se procurer tout ouvrage à la nouvelle adresse ci-contre. Notre dernière liste de livres sélectionnés a paru dans LDLN d'Octobre 77.

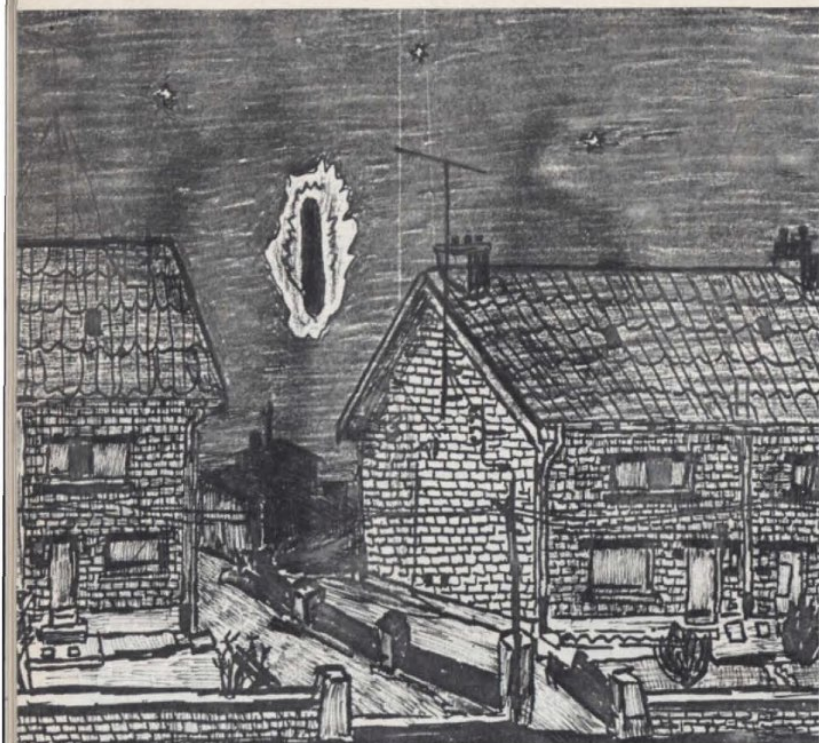
Nous vous signalons à nouveau l'ouvrage de l'un de nos collaborateurs qui vient de paraître :

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME

par Pierre VIEROUDY

(Lire l'article bibliographique page 34)

FRANCO : 49 F



Observation à basse altitude

*Aulnoye-Aymeries (Nord)
le 24 juin 1975*

(Rapport condensé de M. BIGORNE)

Le 24 Juin 1975 M. Bartelleau se réveille à 1 h 30 du matin. Il se lève pour aller boire un peu d'eau. Tout engourdi de sommeil, il s'apprête à se recoucher quand il remarque par sa fenêtre, une grosse lueur orange. Etonné, il allait alerter ses parents, quand il préféra gagner du temps en descendant chercher son appareil photo ; mais il n'y avait plus de pellicule dedans ! Il remonta afin de mieux détailler cet objet lumineux. Il avait la forme d'un cigare vertical estimé par rapport aux maisons proches à 3,50 m de haut, sur environ 1 m de large, immobile à quelques 7 ou 8 m du sol. Il était de couleur orangée, entouré d'une sorte de halo ou brouillard orange clair. De plus des impulsions rougeâtres jaillissaient tout autour de lui. Après plusieurs minutes ces impulsions s'intensifièrent et devinrent de plus en plus puissantes ; l'objet devint plus clair et il s'éloigna horizontalement face au témoin, restant à la même altitude, et prenant

une vitesse incroyable ; il ne fût plus qu'un petit point lumineux. Tout avait duré quelques 3 minutes. Après ce départ de l'objet, le témoin aperçut 5 lueurs blanchâtres, ressemblant à l'objet, mais placées différemment. Celles-ci s'estompèrent rapidement. Toute l'observation se fit dans le silence. Après estimation avec repères, l'objet pouvait être à 25 mètres de l'observateur, juste derrière les maisons d'en face.

D'autre part pendant le temps d'observation, une voiture passa lentement dans la rue, sans paraître souffrir de la proximité de l'objet, et les occupants ont du remarquer sa grande luminosité.

Le témoin ne pût se rendormir, vu sa grande excitation. Pas de suites psychiques ou physiques.

Terrain : Limon des plateaux. De nombreuses failles sous-jacentes.

NOUVELLES DU MONDE

Condensé et traduction A. FERNANDEZ

LISBONNE LE 23 Septembre 1976 :

Une alerte a été causée au dessus de l'aéroport de Lisbonne par l'apparition d'un objet lumineux accompagné de 4 petits objets de moindre volume. Un avion de la TAP, un boeing 707 a évité de justesse la collision alors qu'il venait de décoller. L'objet a effectué un virage sur la droite et s'est désintégré. Les passagers ont observé le phénomène.

Extrait de « la Cronica » (argentine)

MEXICO — Septembre 76

Pas moins de 25 ovnis ont été aperçus dans certains des Etats Mexicains. Un médecin de la localité de San Cristobal de Las Casas dans le Chiapas a téléphoné à plusieurs journaux que dans un lieu proche de son domicile il a vu ainsi que plusieurs personnes une douzaine d'Ovnis.

D'autres témoins, des automobilistes ont aperçu pendant 15 minutes une vingtaine d'Ovnis.

Par ailleurs des Ovnis ont été vus par des centaines de personnes dans le ciel de Basse Californie.

Extrait du Journal « la Cronica »

19 Septembre 76 - Séville (Espagne)

Vers 3 h 1/2 du matin le 18 Septembre, un chauffeur de car de la compagnie IBERIA et ses compagnons de travail (mécaniciens etc. . .) ont aperçu des lumières qui s'approchaient rapidement comme un avion qui allait atterrir. Ils pensèrent que cet avion allait sûrement s'écraser. Alors que la lumière principale était très proche d'eux, cinq ou six lumières plus brillantes s'en détachèrent et montèrent.

rent vers le ciel à grande vitesse bientôt rejointe par la lumière principale.

(Extrait de la revue A.B.C.)

CORONEL PRINGLES (Argentine) — 1/11/76

Il semble qu'un objet se soit posé dans un champ près de la localité, argentine, de Coronel Pringles, car de mystérieuses traces ont été relevées dans un champ par un agriculteur de la région. Les traces sont des sillons profonds d'environ 10 cm, aux bords nets et lisses. Il y a trois marques en forme de V et une 4ème formée par deux sillons parallèles en face desquels se trouvent trois trous cylindriques de 45cm de profondeur.

Selon les calculs effectués le diamètre total de la figure est de 7 à 8 m. Comme cela a été observé dans d'autres cas, la terre est calcinée autour des traces, bien que le sol n'ait subi aucune altération.

Les troupeaux se sont éloignés de l'endroit.

Un objet lumineux aurait été observé dans le ciel, la veille de la découverte, par les habitants de la région.

(Extrait de «LA RAZON» Argentine)

EN ANGLETERRE

Un couple d'anglais, Ted Pratt 58 ans, ouvrier et sa passagère âgée de 42 ans ont été terrorisés par un ovni dans la campagne anglaise. Leur voiture s'est mise à vibrer et a paru se soulever légèrement avant de s'arrêter. Cet objet avait la forme d'un cigare. Un passager, à la conformation humaine s'est approché de la voiture et les a regardé par la vitre. Il avait d'horribles yeux «roses». Mais bien qu'effrayés les deux témoins ont déclaré qu'une grande sérénité semblait émaner de sa personne.

(extrait de «The Sun» du 19/11/76)

VILLA OCAMPO (Argentine)

Un objet non identifié, en forme d'étoile a alarmé la population de cette région d'Argentine. Il était stationnaire.

20/11/76 Extrait de «La Cronica»

TALCA (Chili)

La région de Vilches à 88 km de Talca au Chili paraît être un centre d'atterrissage de soucoupes volantes. Hommes et femmes de la région disent que des lu-

mières descendent de trois volcans — le Quizapu, le Descabezado Grande et le Descabezado Chico. De nombreuses personnes taisent leurs observations de peur de passer pour folles. Certaines familles effrayées ont déserté la région.

(Extrait de «La Cronica».)

FORTALEZA (Brésil) — Mars 76

Un ouvrier agricole a été hospitalisé avec des brûlures au second degré et déclare avoir été victime d'un rayon de lumière jailli d'un Ovni. La victime Arlindo Ferreira dit que cette soucoupe était comme celle que l'on voit dans les journaux et à la télévision.

(Extrait de la Razon)

WAKEFIELD (New Hampshire — USA)

Un objet mystérieux et hautement radioactif est tombé lundi dernier dans un étang près de Wakefield. L'objet a heurté la couche de glace formée à la surface de l'étang et il est tombé au fond en ouvrant dans la glace un trou d'environ 1 mètre de diamètre. Des contrôles auraient indiqué un taux de radioactivité très élevé.

Un porte parole du Pentagone a révélé que la Police du New Hampshire a demandé à la défense aérienne si des restes de satellites étaient retombés ces derniers temps. La réponse serait négative.

OVNIS EN SUEDE ET FINLANDE

Des experts de l'institut de recherche des formes armées suédoises ont décidé de rechercher l'origine des phénomènes lumineux qui ont été observés dans diverses régions du nord de la suède et de la Finlande, ces derniers temps.

Un journal de Haparanda, localité suédoise très proche de la frontière finlandaise a révélé qu'un jeune lapon âgé de 19 ans avait souffert de brûlures sur la poitrine et l'épaule causées par un rayon lumineux jailli de deux objets ronds et resplendissants. Le phénomène a été observé par de nombreux camarades du jeune homme.

Trois suédois ont également observé sur les bords de la rivière Kalix, un objet si brillant que l'on ne pouvait déterminer son contour. L'objet a été également observé par trois jeunes gens qui se baignaient dans les eaux glacées de la rivière. Ils ont tous affirmé que l'objet s'est élevé du sol pour disparaître dans le ciel.

La lueur de cet objet a été également observé par deux femmes.

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Un OVNI photographié près de Briançon (Hautes-Alpes)

TEMOIN : Monsieur Jean-Pierre FAURE-BRAC, ouvrier pâtissier demeurant à «Pramorel» Briançon.

Rapport de Mr E. BUSCA, enquêteur LDLN

Le 28/01/1976 à 6 h 05 le témoin se rend, comme chaque jour en automobile, de «PRAMOREL» à BRIANCON, passant au-dessus de la «RIBIERE» et par les «CHABAS». Les 14, 15, 17 Janvier, à la même heure il avait déjà remarqué une «lune» ou petit «soleil» jaune, très lumineux et très près du sol, (deux fois «sur» le Fort des Têtes, une fois «sous» l'Infernet).

Ce jour là il voit un objet qu'il estime à 150 M du sol, sur la Ribière (vallée de la Guisane). Il le voit à travers la glace de sa voiture qui roulait lentement sur la route enneigée. L'objet lui apparaît très lumineux, d'une forme «triangulo-ovoïde» ; jaune-orangé au centre mais blanc-jaune autour. Il lui semble immobile.

Le témoin roule encore un court instant, puis s'arrête et sort sur la route gelée, prend son appareil photo dans lequel il reste quatre vues à faire. Trois seront manquées à cause de l'émotion la dernière représente un objet. . .



Un tirage moins exposé fait ressortir la forme du noyau

La Société AGFA développera le film mais ne tire pas la vue N° 12 l'objet pouvant passer pour une simple tache sur un fond vide.

Ce négatif couleur sera tiré en Noir et Blanc par Mr FRANCOU photographe, à la demande de l'enquêteur.

L'OBJET

Paraissait subjectivement assez proche au témoin ; moins de 500 m. Les estimations chiffrées de l'enquêteur ne sont pas très convaincantes, mais donnent cette impression.

La couleur : jaune-orangée pour la masse centrale, blanc-jaune pour l'auréole.

La forme : Un triangle fortement arrondi faisant penser à un œuf.

Luminosité : Très vive au centre, plus faible sur le pourtour.

Evolutions : Tout en montant légèrement, il s'éloignait assez rapidement vers le SUD-SUD-EST, il finira par disparaître dans la direction du col de l'IZOARD après un trajet estimé à 5 ou 6 kms (?).

LA PHOTO

Elle fut prise avec un appareil Kodak Instamatic 33, appareil très simple, sans réglages.

Le film : Il m'a été transmis les deux dernières vues d'une bande 126 au format 28 x 28 (Chargeur 126, 12 vues). Les marges portent les chiffres 11 et 12 ainsi que la marque «AGFA». Aucune précision ne m'a été fournie sur la rapidité du film, et sur l'appareil. On peut supposer qu'il s'agit d'un film de 50 ASA et que l'appareil est à mise au point fixe, focale de 41 ou 43 mm, diaphragme 11 et vitesse de l'ordre de 1/60°.

Examen :

La vue N° 11 et vierge, conformément aux dires du témoin, la vue N° 12 présente un objet bien centré en largeur et légèrement au dessus du centre du cliché. Cet objet présente une symétrie verticale légèrement en oblique par rapport à la verticale de la vue. Le «noyau» mesure environ 4 x 5 dixièmes de millimètres, c'est à dire à peine plus que l'image de la lune avec ce type d'appareil. Il s'entoure d'un halo assez complexe qui mesure en tout 9 x 12/10° environ.

Le noyau est assez fortement exposé (grande densité) avec semble-t-il un axe de symétrie légèrement plus sombre, invisible sur les tirages. Le halo est correctement exposé et contient des concentrations lumineuses et des parties sombres.

En bon technicien je me devrais de ne vous fournir que des éléments objectifs. Ces éléments étant parfaitement contradictoires, je dois, hélas, me référer à mon intuition ; cet élément étant d'ailleurs reconnu par certains indispensable en sciences ! Quoi qu'il en soit cette photo ne m'inspire pas et voici pourquoi :

Pour l'authenticité : La photo représente un objet très proche de la description du témoin ; il n'y a aucun excès, ni tendance au faire valoir dans son attitude. Il paraît normal qu'il emporte son appareil si depuis trois jours il observe quelque chose de son trajet.

Contre :

— il est rarissime, pour ne pas dire impossible, qu'un OVNI se présente plusieurs jours de suite, à la même heure au même endroit.

— il est curieux que le frère du témoin soit intéressé au premier chef et participe aux activités de surveillance du groupe de Briançon, et présente l'observation d'une façon détachée.

— Il est surprenant que le témoin soit si peu impressionné par un objet qui est bien plus grand que la LUNE et plus lumineux. Son récit se devrait d'être moins pauvre.

— Même très ému ; il semble difficilement croyable qu'il n'arrive pas à centrer un objet aussi important et lumineux trois fois de suite alors que le dernier cliché est parfait. D'autre part je n'ai en main que les vues 11 et 12, les dix premières pourraient être révélatrices. J'ignore également, vu la coupe, s'il s'agit d'un chargeur de 12 ou de 20 vues, les 8 suivantes seraient aussi instructives.

— Le plus important reste pour moi sur le plan de l'optique : la forme symétrique du halo ainsi que les accumulations de lumière et les trous noirs m'évoquent irrésistiblement ce que les spécialistes nomment une «nappe de caustique» c'est à dire les lignes et points géométriques où s'accumule la lumière (ampoule par exemple) dans un réflecteur vaguement parabolique, le tout photographié assez loin de l'axe optique du système. Que se passera-t-il ? L'ampoule donnera le «noyau», son image au foyer donnera le brillant reflet du haut de l'image et les bords du réflecteur donneront les autres reflets.

— Sans être sûr qu'il s'agisse d'un faux, ni de la façon dont il a été réalisé le cas échéant, je trouve une explication probable : l'objet ressemble à s'y méprendre à la photo d'un réverbère d'éclairage publique. Si on sous-expose le tirage, le «noyau» prend la forme d'une ampoule et se détache du reflet du haut. Le paraboloïde imparfait du réflecteur rend parfaitement la caustique observée dans ce cas.

— Enfin j'ai fait procéder à des tirages couleur par un labo professionnel grâce à la diligence de Mr HAVARD. En l'absence de point de repère les techniciens ont varié les densités et les filtrages : dans tous les cas on obtient un halo bleu ou bleu-vert (et non pas jaune) qui évoque la lumière des ampoules à vapeur de mercure.

Ils sont hélas obligatoires dans ce domaine des OVNIS, où l'impartialité technique n'apporte pas grand chose !

Je n'ai aucune raison de soupçonner de faux un témoin photographe que je ne connais pas, et s'il se sent de bonne foi je m'excuse de cette analyse ! Mais je n'ai aucune raison non plus de présenter comme authentique aux lecteurs une photo que tant d'éléments permettent d'expliquer autrement.

Dans cette étude, comme dans toutes celles qui me sont soumises, bien des éléments entrent en jeu, qui m'empêchent de trancher avec vigueur ; il est tout à fait possible que le témoin ait fait une confusion de bonne foi. Je ne veux pas dire qu'il ait pris un réverbère pour un OVNI, mais tout simplement une photo pour une autre. Depuis des années ce cas est arrivé bien souvent. Le témoin, qui ne prend aucune note, ni aucun soin de ses photos les confond, et montre la plus spectaculaire. Il est persuadé, et préférerait se faire couper en petits morceaux plutôt que d'admettre son erreur. Sûr de lui il considère l'analyste comme un imbécile.

Tant que les manifestations OVNI ne pourront être analysées en dehors de l'élément humain je doute qu'on fasse quelques progrès, tant celui-ci est important. Admettre que les OVNIS se déguisent en réverbère pour nous tromper ressort plus de la foi du charbonnier qui veut contenter tout le monde plutôt que de l'esprit scientifique, à moins que . . . mais ceci est une autre histoire.

Ceux qui me lisent depuis des années ont dû sentir mon enthousiasme se refroidir, mes conclusions se faire de plus en plus sceptiques et désabusées. C'est vrai. Depuis dix ans j'ai acquis ce qu'on appelle l'expérience. Chaque photo longuement étudiée m'a appris une foule de choses sur le témoignage, sur la photographie, sur l'optique, sur les confusions innombrables, sur la multitude des effets curieux possibles.

Les «manipes» qu'elles m'ont inspirées, comme celles que des correspondants m'ont signalées, illustrées de photos, me rendent de plus en plus circonspect. Ce n'est pas un parti pris. J'analyse toujours sans idée préconçue tous vos envois, persuadé à chaque fois qu'il s'agit d'un véritable OVNI. Hélas, après analyse et réflexion aucun ne m'apporte de conviction.

Notre ami P. GUERIN dit que tout scientifique qui se penche sur le problème ne serait-ce que pour le démolir devient persuadé de son existence d'autant plus fort qu'il l'étudie longtemps. Il me semble parcourir un chemin sinon inverse du moins bien plus nuancé. Je me suis passionné pour les photos d'OVNIS, non comme collectionneur, mais sûr qu'il y avait là une matière sérieuse pour conforter mon idée de l'existence du phénomène. Hélas, plus j'avance, plus je me rends compte que la majorité des photos sont des faux, des confusions ou représentent des objets connus ou des aberrations optiques parfaitement explicables. Plus et ceci est important, je me rends compte de la fragilité du témoignage. En

effet, la photo est la trace physique, la pièce à conviction que le témoin joint à son observation, cette trace physique me permet souvent de constater les méprises, les erreurs, les confusions flagrantes.

Quand un cliché représente des étoiles identifiables il est facile de déduire dans quelle direction il a été pris. Il est possible sachant l'heure d'en déduire le jour et inversement. Je reste absolument confondu lorsque le photographe indique des directions, des heures et des dates incompatibles avec ce que montre la photo et souvent fantaisistes. Comme parfois ces photos émanent de lecteurs et d'enquêteurs qui se veulent avertis, sérieux, objectifs, je reste songeur en pensant que les témoignages qui enlèvent notre conviction viennent de gens qui ne se veulent rien, et qui ne se croient ni avertis ni quoi que se soit dans le problème OVNIS !!!

Bien entendu tout cela ne m'empêche pas de continuer à chercher, en me cantonnant essentiellement aux photos, puisqu'elles m'offrent un solide support matériel, à l'inverse des récits d'observations. Continuez à photographier et à me soumettre vos photos et celles qui vous seront transmises. Pensez bien qu'il s'agit là, avec les traces au sol du seul matériel d'étude dont nous disposons. Il est de notre devoir de les disséquer, de les analyser, de les démonter, la vérité aussi décevante qu'elle sera est à ce prix et doit être notre seul

but. Entourer les traces, les récits, les photos d'un respect religieux serait une stupide idolâtrie visant à conforter un mythe ou une superstition.

REFLEXIONS:

L'explication que je donne ci-dessus de cette photo respecte les lois de l'optique, mais elle n'a rien d'absolu. Bien d'autres montages faisant appel à la réflexion et à la refraction de la lumière pourraient en rendre compte. Un ballon transparent par exemple, mais les dimensions sont trop vastes et le soleil trop bas pour incriminer un ballon-sonde en ce cas.

Peut-être le témoin à-t-il vu et photographié un objet qui reste non-identifié. Et c'est là le cœur du problème. Chaque photo reste une anecdote incompréhensible, et l'ensemble des photos est incohérent.

Nous ne disposons pas de modèle scientifiquement défini qui nous permettrait d'authentifier un cliché; et d'autre part l'ensemble des images d'OVNIS allégués reste trop disparate, trop incohérent pour aider à créer ce modèle. C'est un cercle vicieux. Pour le réduire on n'a fait appel jusqu'ici qu'à deux techniques non-scientifiques : soit refuser les faits ; soit imaginer des hypothèses de science-fiction indéfiniment élastiques et malléables afin d'y faire entrer un fatras de faits sans liens entr'eux. N'est-il pas urgent de repenser le problème ?

Un congrès en Italie

Les 25 et 26 Juin, s'est tenu, à TOSCOLANO MADERNO, sur le lac de Garde, le 2ème CONGRES NATIONAL D'UFOLOGIE organisé par le C.U.N. — Centro Unico Nazionale — sous la direction effective de M. BARATTINI.

Après un rapide « lever de rideau » composé par le discours de bienvenue et la présentation des personnalités étrangères, parmi lesquelles M. Antonio RIBERA, Raymond DRAKE et Ion HOBANA, venu expressément de Roumanie, on entre dans le vif du sujet.

Le véritable animateur fut, sans contexte, M. PINOTTI, toujours maître en la matière, au courant des derniers travaux faits à l'étranger et parfaitement à l'aise dans ses interventions.

A signaler une massive participation de jeunes venus de toutes les régions d'Italie et aussi du Var, avec le groupement du SVAP, très entouré.

Les interventions des jeunes furent les plus intéressantes à suivre car, la fantaisie laissa souvent la place à une rigueur presque scientifique.

Signalons la présentation d'un nouveau modèle de détecteur et une nouvelle méthodologie pour analyser les cheveux de la Vierge, plus poussée que celle employée en 1954 par le Prof. CANNERI de l'Institut de Chimie Analytique de Florence. Celle-ci fut expliquée par un jeune étudiant qui reçut une véritable ovation.

Mais le plus intéressant, du point de vue de la recherche méthodique, fut la relation de M. PINOTTI concernant l'étude analytique accomplie par le C.U.N. sur le flap italien de 1954 et la méthode employée pour ficher les faits, ceci grâce à une organisation spéciale appelée : Banca delle Documentazioni. (Banque de Documentations). Tous les faits, de la simple observation jusqu'à l'atterrissage, sont mis en fiche, selon la classification de Hynek, codés et répertoriés pour pouvoir être exploités de façon systématique, par ordinateur. Travail vraiment remarquable, qui a permis l'étude d'une centaine de cas à peine connus. Félicitons donc les amis du C.U.N. pour l'importance du travail accompli, tenant compte surtout du peu de moyens à leur disposition : fait par de jeunes et de très jeunes, à leur frais et avec une débauche de temps et de fantaisie énormes.

Il faut aussi remercier les amis du C.U.N. pour l'accueil chaleureux fait à notre collaborateur, M. AMEGLIO, et rappeler la grande considération dont est tenue L.D.L.N. les exemplaires offerts gracieusement par M. VEILLITH furent littéralement arrachés.

La meilleure leçon à retenir de ce congrès c'est que nous pouvons d'ores et déjà faire confiance aux nouvelles générations qui sont prêtes à assurer la relève. Lorsque la jeunesse est motivée par un idéal elle sait retrouver, intactes, ses splendides qualités que l'on croyait assoupies à jamais.

*Compte rendu de
M. AMEGLIO*

Monsieur le Rédacteur de «LDLN»

L'article de M. J.J. JAILLAT dans le n° 167 de «LDLN» appelle une mise au point : il s'agit de savoir si les «archétypes» de JUNG ont une existence matérielle ou ne sont qu'une figure littéraire. Si les mots doivent garder un sens, il faut bien distinguer entre les deux : si l'une des deux propositions est vraie, l'autre est fausse. C'est le principe de non contradiction : un objet ne peut être en même temps noir et blanc ; s'il est l'un, il n'est pas l'autre. Le nier, c'est tomber en pleine aliénation mentale.

En effet, la pierre de touche de la maladie mentale est l'incapacité de distinguer entre le réel et l'imaginaire. Le malade qui a une hallucination la prend pour un phénomène réel, existant en-dehors de lui. Il n'a pas conscience de son erreur.

Affirmer qu'un archétype a une existence objective, photographiable, c'est bien plus grave que de prendre le Pirée pour un homme.

Si JUNG affirme que les OVNI sont des archétypes, cela signifie qu'il les considère comme des vues de l'esprit, des hallucinations dont l'aspect bien particulier s'explique par sa théorie. L'hallucination est par définition une perception sans objet.

A mon avis, JUNG était mal renseigné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. KRANTZ

BILAN D'ACTIVITE : Suite de la page 24

1er Trimestre 1977 :

Sortie du livre d'Henry DURRANT : «Premières enquêtes sur des humanoïdes extra-terrestres», et parution dans ce même livre de l'article de Madame VANQUELEF «Les occupants des M.O.C. et leur comportement» paru dans «Lumières dans la Nuit» n° 115 et 116.

Prise de contact avec les enquêteurs et répartition du travail (enquêtes, soirées d'observation . . .)

D'autres enquêtes sont en cours dont un atterrissage dans un des quartiers de NARBONNE (II).

Nous rappelons les coordonnées de la délégation régionale.

Ecrire soit à :

— Madame G. VANQUELEF 12, Avenue du VAL-LESPIR 66700 ARGELES PLAG

ou

— Monsieur J.P. ATZERIAS, 8, rue de la Crouette 66700 PALAU DEL VIDRE (Joindre un timbre pour la réponse S.V.P.)

Il se trouve que le docteur KRANTZ m'a transmis pour le faire parvenir à la rédaction le texte qu'il a écrit à propos de l'article de J.J. Jaillat sur Jung.

A travers les textes qu'il cite il semble bien en effet que les recherches de Jung le conduisent à penser que la psyché est à la fois subjective et objective.

Cela peut paraître inconcevable de prime abord, et la première réaction du docteur Krantz à cette affirmation s'explique parfaitement en tant que spécialiste de la psychiatrie et vu sous l'angle médical. Cependant, en y regardant de plus près, les principes mis en avant pour refuter la pensée de Jung doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi.

En vertu du principe de non contradiction il me serait, par exemple, impossible d'affirmer que quelque chose puisse être à la fois matériel et immatériel : «si l'une des propositions est vraie l'autre est fausse».

Or, il existe au moins un élément bien connu : la lumière, qui présente la particularité d'être à la fois immatérielle (onde) et matière (photon). Il est certain que cela gêne assez les scientifiques qui le constatent depuis longtemps, mais ils n'ont pu jusqu'ici réussir à trancher ce nœud gordien.

Le docteur Krantz a eu le privilège, du plus, d'assister aux expériences de Jean-Pierre Girard, et en a même tiré un film couleur. Il l'a rencontré à d'autres occasions où il a vu d'autres phénomènes. Tout le monde sait, pour l'avoir vu à la télévision, que J.P. Girard fait plier des barres métalliques très résistantes par la seule action de sa pensée. Celle-ci, phénomène subjectif interne, s'extériorise pour provoquer des effets matériels, objectifs, à l'extérieur (comparables aux effets de l'onde lumineuse par ses photons matériels sur une cible). On passe du subjectif à l'objectif d'où l'on pourrait déduire que la pensée est à la fois subjective et objective.

Ce n'est sans doute pas là le cheminement de la pensée de Jung mais il ne dit pas autre chose et il semble bien qu'il faille tenir compte de sa pensée comme base de recherche. Les dogmes sont valables jusqu'au jour où l'on constate qu'il faut leur apporter des aménagements.

DELEGATION DU VAR

Les Enquêteurs de ce département sont priés d'entrer en contact avec M. Alain LESPARRE 83131 MONT-FERRAT, qui a bien voulu accepter cette tâche, et que nous remercions vivement.

SERVICES D'ARCHIVES

Madame GUEUDELLOT, qui en est Responsable, recherche activement des observations d'OVNI avec CONTACT, pour réaliser un dossier spécial. Enquêteurs et lecteurs peuvent lui écrire à l'adresse suivante :

133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN

" CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME " (Edit. TCROU)

Il me faut saluer au passage l'ouvrage qui vient de paraître qui est l'œuvre d'un authentique chercheur aux idées originales. Ses recherches sont orientées dans plusieurs directions.

L'une d'elle, dans une démarche toute scientifique, vise à obtenir le spectre exploitable de la lumière émise par le phénomène OVNI. Entreprise digne d'éloge quand on n'ignore pas que son étude pourrait fournir des indications sur la nature toujours inconnue du phénomène, et que l'on sait que ce document précieux n'existe pas encore. L'auteur donne la photo de son dispositif et tous les détails désirables pour le réaliser.

Dans une autre direction l'intérêt se centre sur l'intervention du psychisme à travers les témoignages d'observations. C'est alors un festival d'observations où l'auteur, en posant un œil neuf sur le récit des observations, nous invite à examiner ces récits sous un angle qui va au-delà des faits matériels et nous les fait voir comme nous ne les avons jamais vus.

Ce sera le récit de ses expériences personnelles, en famille, en groupe, où aucun détail ne manque. Puis ce sera ses essais de corrélation avec un psychisme collectif, dont il ne sous-estime pas les difficultés, où l'inquiétude serait un facteur d'observation.

C'est un livre courageux qui apporte des idées neuves dans une Ufologie qui cherche sa voie et qui en est toujours réduite aux hypothèses. On peut croire ou ne pas croire à l'intervention du psychisme dans

les événements extérieurs, mais si la parapsychologie existe, et se développe, c'est bien qu'il existe des faits que ni la physique classique ni la raison ne peuvent expliquer. La question qui se pose est de savoir si le phénomène OVNI fait partie, et dans quelle mesure, du domaine de la parapsychologie. C'est le problème que soulève la lecture de l'ouvrage. On peut ou non en critiquer les approches, les méthodes, les conclusions, mais l'ouvrage est passionnant à lire par la richesse d'une documentation qui échappe pour une fois à l'énumération habituelle, souvent sèche et insipide des faits, par le nouvel éclairage que l'auteur leur donne.

Je souhaite que sa lecture suscite des émules dans le sens de ses recherches, de ses enquêtes, dans ses expériences de groupes, dans la voie nouvelle qui vient d'être ouverte. Pour les autres, qu'il suscite au moins des réflexions pour la somme considérable du travail désintéressé que le livre représente, réalisée pendant les loisirs et en dehors d'un travail journalier absorbant.

Je souhaite vivement à mon ami VIEROUDY un très grand succès bien mérité à l'ouvrage qu'il vient de faire paraître.

F. LAGARDE

N.B. : En vente à « LA PIERRE ANGULAIRE » (service spécial LDLN) Boite Postale 2 - 84490 ST SA-TURNIN D'APT. Franco : 49 F.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

DEBUT AOUT 1977 PRES DE MILAN (Italie)

Depuis plusieurs jours, des escadrilles d'OVNI évoluent dans le ciel de Sesto San Giovanni, près de Milan. La presse publie des photos montrant une série de 13 taches lumineuses alignées et immobiles dans le ciel, ou bien aussi 2 grosses boules blanches surmontées d'un trait lumineux.

(«France soir» du 10.8.77)

DEBUT AOUT 1977. BRASILIA (Brésil)

Depuis quelques jours de nombreuses personnes ont pu observer des OVNI de forme ovale, ou de la forme d'une fusée.

(«France Soir» du 10.8.77)

DEBUT AOUT 1977. SIHUATANEJO (Mexique)

Près de la station balnéaire d'Acapulco, plusieurs dizaines de personnes ont observé un engin se déplaçant en ligne droite, flanqué de 2 autres objets de plus petite taille ; au bout de quelques minutes l'engin a éclaté comme une grande masse brillante et arrondie qui s'est transformée en 4 objets plus petits qui se sont perdus dans l'espace.

(«Parisien libéré» du 10.8.77)

1er AOUT 1977. CROZON (Indre)

Vers 22 h, M. et Mme Lachèvre ont vu, rue du Château d'Eau, un objet rond, blanc, de la grandeur d'un demi soleil et lançant des lumières. L'observation dura 15 minutes jusqu'à ce que l'OVNI reparte à vive allure.

(«Ouest France» du 4-8-77)

Après enquête faite par le groupe Véronica, avec la collaboration de Claude Poher du CNES de Toulouse, il s'est avéré que l'observation de l'OVNI du 9 avril à Marguerittes dans le Gard, n'était que celle de la lune. . .

(«Midi libre» du 26-6-77)

NUIT DU 14 AU 15 AOUT 1977. PESEUX (Jura)

Vers minuit, deux personnes ont vu un engin, venant du sud, de forme sphérique très lumineux, et évoluant à basse altitude. Après un arrêt au-dessus de Peseux et Champdivers, l'engin est reparti vers le Nord.

La même nuit, semble-t-il, un couple de Strasbourgeois a vu un objet muni de «phares jaunes» dirigés vers le sol et de plusieurs autres lumières rouges. L'engin a fait des «va et vient» au-dessus de la voiture des témoins avant de s'éloigner rapidement.

(«Dauphiné Libéré» du 16-8-77)
(«Parisine Libéré» du 15-8-77)

LE 1er MAI 1976. U.S.A.

Dagmar Noel et son ami L.Loyd Wringle retournaient vers Milwaukee et Waukesha. Soudain devant eux sur la route ils virent un engin ressemblant à une voiture. C'était un engin bleuté, il s'arrêta sur la route et une personne en sortit en courant très vite. Puis les témoins le virent regagner l'engin. A ce moment ils virent un grand «vaisseau» près du plus petit engin de couleur rouge foncé autour duquel il y avait des marques noires et un petit halo. Les 2 engins disparurent en même temps.

(Winter Sawyer County Gazette. du 3/6/76)

NUIT DU 18 AU 19 JUILLET 1977. Lieu-dit «LES LUNARDS» ARCHIAC. (Charente-Maritime) M. Raymond Ruchaud travaillant dans un champ près de la rivière de Ste Lheurine vit tout à coup une lueur s'avancer vers lui, l'aveugler complètement puis se diriger vers Jonzac ; de la forme d'un grand cône lumineux à haute altitude cet objet secoua beaucoup le témoin.

(«La haute Saintonge» du 23 au 30/8/77)

LE 30 JUILLET 1977. DE COLOMBIE à Miami

Le pilote d'un avion cargo colombien, le commandant Barrios, se rendant à Miami traversait le triangle des Bermudes quand il aperçut un engin de forme ronde émettant des lueurs oranges et rouges. Le pilote demanda alors par radio à l'éventuel équipage de l'engin de «prendre de l'altitude» s'il recevait ce message ; ce que fit l'objet, qui revint ensuite à sa position précédente. L'observation dura 1 heure.

(«l'Indépendant» du 1-8-77)

NUIT DU 6 au 7 ET DU 13 AU 14 AOUT 1977 HOUETTE VILLE (Eure)

Un médecin a vu à 2 reprises un OVNI se poser dans un champ près des bords de l'Iton à 500 m de lui. L'engin silencieux avait la forme d'un cigare. Des traces ont été trouvées sur les lieux : 3 trous profonds de 15 à 20 cm formant un triangle parfait de 8 m de côté, et plusieurs mètres carrés de chaume brûlé.

(«Nlle République du Centre Ouest» du 19.8.77)

VERS LE 20 AOUT 1977. MARS SUR ALLIER (Nièvre)

A 23 h, Mme Charonnier et toute sa famille ont vu un objet au-dessus d'eux projetant des faisceaux lumineux de couleur jaune. Bientôt se furent 5 objets qui se posèrent dans un pré à environ 500 m de leur maison. Puis ils disparurent. Le lendemain les témoins ont découvert une vingtaine de cercles d'environ 20 cm de diamètre à l'intérieur desquels l'herbe était jaunie.

(«La Montagne» du 24-8-77)

LE 16 AOUT 1977. SAULLIERES (Ile et Vilaine)

Près de Bain de Bretagne, vers 6 h 30, M. Moreau, agriculteur, à Saullières, allait chercher ses vaches, lorsqu'il vit à 15 m de lui un objet brillant rouge vif en forme de fuseau d'environ 30 cm de long. Puis l'engin s'est élevé à 20 m du sol tout en se transformant en une sphère d'environ 1,50 m de diamètre ; c'est alors que l'engin a explosé, provoquant une violente lueur blanche très éblouissante. Un autre témoin campant à 50 m de là put également observer le phénomène.

(«Presse Océan» du 27-28-8-77)

NUIT DU 22 AU 23 AOUT 1977. ARCACHON (Gironde)

En sortant d'un spectacle, MM Caubet et Castel, ont vu dans un halo de brume une grande lueur orangée au-dessus du cimetière. Ce phénomène se déplaça de quelques dizaines de mètres, puis disparut.

(«Sud Ouest» du 24-8-77)

LE 28 AOUT 1977 VAL JOLY (Nord)

Vers 6 h du matin, MM. Pouleur, Brunaux et Blanchet ont vu d'assez loin, à la cime des arbres un engin de couleur rouge «plus gros que le soleil». Le phénomène resta immobile durant 10 mn, puis se mit en marche avant de disparaître à la vue des témoins.

(«Nord Matin» du 10-9-77)

LE 1er SEPTEMBRE 1977. PRES D'AVELLERO (Italie)

Sept personnes auraient vu atterrir dans un champ, un engin entouré d'un halo très brillant. Un «extra-terrestre» haut de plus de 2 m serait descendu de l'engin et aurait avancé lentement. Les témoins l'auraient fait fuir en agitant une lampe électrique. Des traces ont été trouvées sur le lieu de l'atterrissage.

(«Le Progrès» du 2/9/77)

LE 2 SEPTEMBRE 1977. PERTUIS (Vaucluse)

Vers 21 h 30 un habitant du Pertuis rentrait chez lui, quand il vit un objet émettant une forte luminosité bleuâtre, à 400 d'altitude. L'objet avait la forme d'un cigare se déplaçant dans le sens N. SO. Il décrit un large arc de cercle à une très grande vitesse.

(«Le Provençal» du 8/9/77)

LE 5 SEPTEMBRE 1977. LINIERS (Vienne)

Dans la nuit 2 jeunes filles en voiture ont été suivies par un objet de forme triangulaire de couleur rouge pendant 10 mn. Ce phénomène a été vu également par un autre témoin à Chabournay.

(«Nouvelle République» du 6-7-8/9/77)

NUIT du 7 au 8 SEPTEMBRE 1977. N'DJAMEINA (Tchad)

Vers 20 h un objet lumineux d'aspect nébuleux aurait traversé le ciel de N'Djameina du Nau S, à basse altitude et lentement. Une heure plus tard à Krim-Krim 12 détonations auraient retenti à basse altitude, accompagnées d'éclairs. De même à Beinamar «11 lumières en forme de mirages» auraient survolé la ville.

(«Parisien libéré» du 12/9/77)

LE 11 SEPTEMBRE 1977. ST GERMAIN (Yvelines)

Vers 7 h 30, les occupants d'une voiture roulant sur la RN 308, ont aperçu une lueur allongée orangée se déplaçant lentement dans le ciel.

(«Parisien Libéré» du 12-9-77)

LE 11 SEPTEMBRE 1977. ARCACHON (Gironde)

Entre 4 h 30 et 6 h 30 du matin au lieu-dit «Caudos», 7 personnes ont observé 3 boules dont la couleur variait du rouge au bleu en passant par le jaune.

(«Dépêche du Midi» du 21-9-77)

LE 16 SEPTEMBRE 1977. NOVARES (Italie)

Entre 22 h et 23 h 30 des habitants de la province de Novare près du Lac Majeur ont vu des objets émettant des lueurs rouge bleue vert et jaune, qui évoluaient en zigzag, puis s'arrêtaient quelques instants.

(«La Montagne» du 20-9-77)

LE 19 SEPTEMBRE 1977 PRES DE COROZAL (Porto Rico)

Un paysan d'une localité près de Corozal à 45 km au NE de San Juan, Luis Sandoval, âgé de 74 ans, a raconté qu'un petit homme haut d'un mètre était descendu enveloppé d'une flamme verte, lui avait examiné la tête, les pieds, les genoux et la poitrine avant de disparaître en un éclair accompagné d'un bruit ressemblant à celui d'un avion. L'être avait un visage rond et de grandes narines, à l'endroit où celui-ci est apparu les feuilles des arbres sont desséchées.

(«Le Télégramme» du 21/9/77)

REGION DE PUSILIBRO PROVINCE DE HUASCA (Espagne)

Dans la nord de l'Espagne, on peut voir depuis 1 mois, un engin de forme ronde émettant des lumières vertes et rouges. L'objet, qui est apparu pour la 1ère fois le 10 Aout se manifeste tous les jours entre 21 h 30 et 22 h 30 à une altitude chaque jour plus haute et disparaît vers 1 h 30. Beaucoup de scientifiques se sont rendus sur les lieux pour étudier le phénomène.

(«Dépêche du Midi» du 21/9/77)

SEPTEMBRE 1977. MIGENNES (Yonne)

Depuis le 4 Septembre, entre 21 h et 23 h, un objet en forme de cube très lumineux et comme phosphorescent a été vu à plusieurs reprises (jusqu'à la mi-septembre) par plusieurs témoins de la région.

(«Yonne Républicaine» du 23/9/77)

LE 21 SEPTEMBRE 1977. PETROZADOVSK (URSS)

Au début de la nuit, les habitants de Pétrozadovsk, capitale de la Carélie soviétique, ont observé une immense étoile qui envoyait vers la terre des gerbes de lumière. Le directeur de l'observatoire de cette localité ne trouve pas d'explication au phénomène.

(«La Voix du Nord» du 24/9/77)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1977